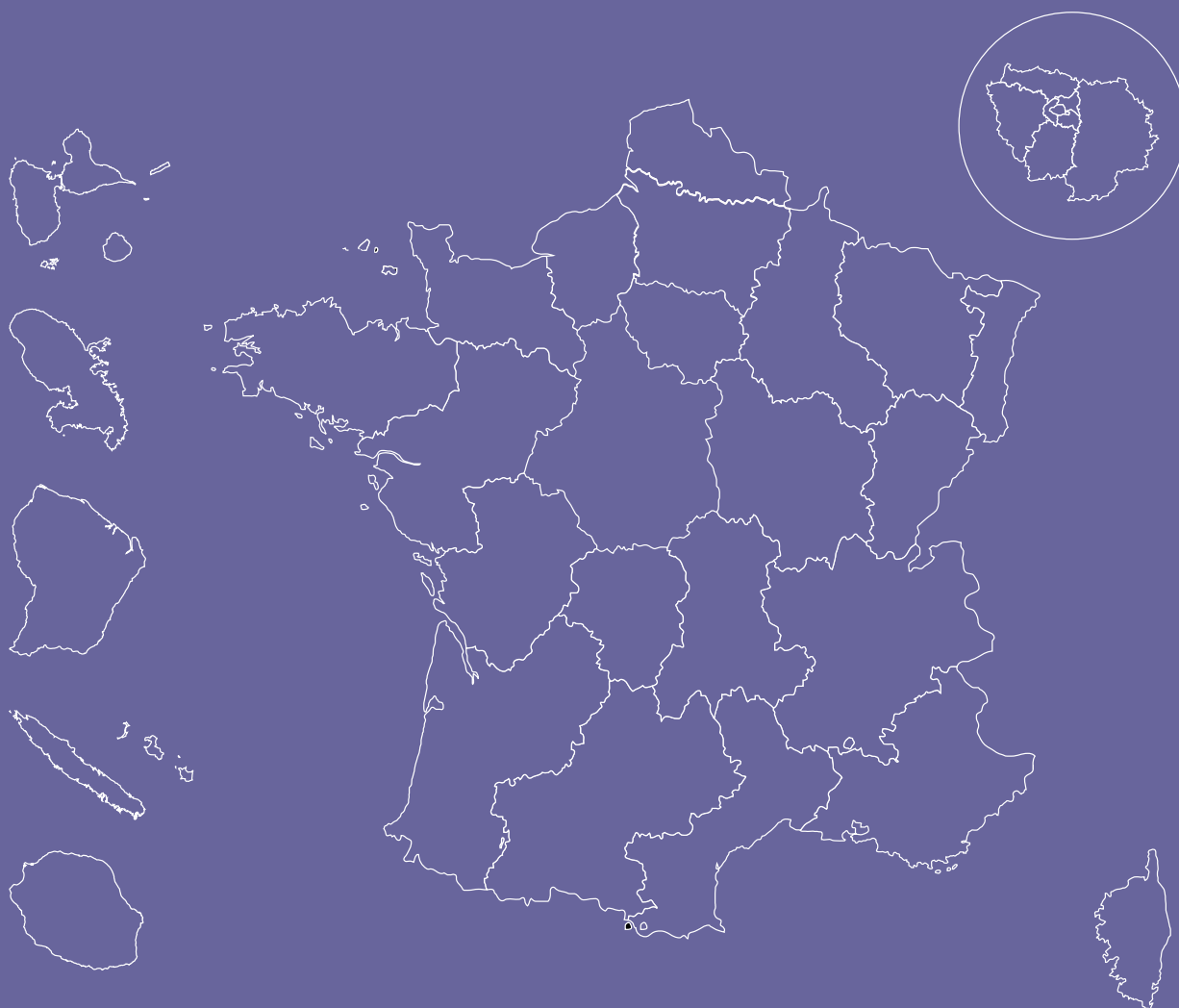


LES ACTIONS DE LA LDH EN RÉGION



La LDH intervient partout en France par le biais de ses sections, fédérations et comités régionaux. Retrouvez les actions phares de la LDH qui ont eu lieu près de chez vous en 2021 ainsi que les projets à venir.

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



L'année 2021 marquée par la crise sanitaire a entraîné des difficultés pour les militantes et militants de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) pour mener des actions de terrain. Mais, en utilisant de nouveaux outils, il a été possible de maintenir des liens et d'organiser des réunions de débats et d'échanges à tous les niveaux de notre association. Ainsi, la LDH a été mobilisée pour la défense des droits et libertés de toutes et tous, partout sur le territoire hexagonal et ultramarin, grâce à l'engagement de ses adhérentes et adhérents dans les sections, fédérations départementales et comités régionaux.

Notre démocratie a été de plus en plus malmenée, les injustices et les atteintes aux droits fondamentaux toujours plus grandes. Dans une société fracturée et en perte de repères, la LDH s'est attelée quotidiennement à alerter, dénoncer, mais aussi proposer aux citoyennes et citoyens de notre pays des alternatives, des thèmes de réflexion afin de les inciter à réagir et à s'emparer des enjeux, ce fut le cas pour les élections départementales et régionales. La LDH, fidèle à son mandat, est restée la vigie de la République en rappelant sans cesse ce que l'on attend d'un Etat de droit.

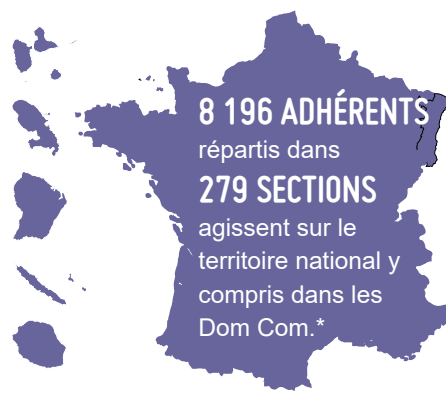
Dans ce moment où la LDH s'interroge aussi sur son avenir et ses pratiques militantes, il paraît essentiel qu'au sein des régions se mettent en place des processus de mutualisation des expériences menées sur le terrain, que ce soit dans le cadre des permanences contre les discriminations (DDD), des observatoires des libertés et des pratiques policières, ou d'interventions en direction de la jeunesse. Ces échanges autour de pratiques positives ne peuvent qu'encourager à l'action !

La LDH est présente sur votre territoire, n'hésitez pas à la rejoindre, nous avons besoin de vous !

LA LDH EN FRANCE

EN 2021

LA LDH EST UNE
ASSOCIATION OUVERTE
À TOUTES ET TOUS,
LIBRE ET INDÉPENDANTE
DE TOUT PARTI POLITIQUE,
LAÏQUE, ENGAGÉE POUR
LE RESPECT DES DROITS
ET DES LIBERTÉS.



Partout en France, la LDH organise plus de **1 000 événements par an**, conférences, ciné-débats et formations pour comprendre, débattre et mieux agir.

Elle intervient en **milieu scolaire** et dans **les quartiers** afin de sensibiliser les enfants et les jeunes à la question des droits et libertés.

Elle assure des **permanences d'accueil et d'orientation et porte plainte devant les tribunaux** aux côtés des victimes.

Elle **observe** les pratiques policières, judiciaires ou en lien avec les libertés afin de s'assurer du bon fonctionnement démocratique et **dénonce** les pratiques abusives et liberticides.

Elle porte également ses combats auprès du plus grand nombre, sur les réseaux sociaux notamment, afin d'**informer et de sensibiliser aux droits de l'Homme** face à la banalisation des discours de haine.

Elle **interpelle les pouvoirs publics**, pour garantir les droits fondamentaux lorsque des mesures vont à l'encontre des droits et des libertés.

Partagez nos combats, rejoignez-nous !

WWW.LDH-FRANCE.ORG/ADHERER/

AQUITAINE.....	3
AUVERGNE.....	5
BRETAGNE.....	7
CENTRE.....	8
CHAMPAGNE-ARDENNE.....	10
CORSE.....	12
FRANCHE-COMTÉ.....	14
HAUTS-DE-FRANCE.....	15
ILE-DE-FRANCE.....	17
LANGUEDOC-ROUSSILLON.....	18
LIMOUSIN.....	20
LORRAINE.....	21
MIDI-PYRÉNÉES.....	23
PACA.....	24
PAYS DE LA LOIRE.....	26
POITOU-CHARENTES.....	28

411 ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS



4 FÉDÉRATIONS :

- Dordogne
- Gironde
- Landes
- Pyrénées-Atlantiques

17 SECTIONS :

- Villeneuve-sur-Lot
- Bergerac
- Grand-Périgueux

- Sarlat
- Arcachon BA Sud Val de l'Eyre
- Bègles
- Bordeaux
- Graves : Canejan - Cestas - Gradignan - Pessac
- Libourne
- Mégnac
- Pauillac
- Saint-Vivien-de-Medoc

- Dax-et-agglomération
- Mont-de-Marsan
- Saint-Vincent-de-Tyrosse - Sud Landes
- Bayonne - Biarritz
- Pau

STRUCTURER UN PÔLE RESSOURCE AU NIVEAU RÉGIONAL AU SERVICE DES SECTIONS

En 2021, l'activité du comité régional de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) d'Aquitaine a essentiellement porté sur le développement d'une offre de formations. Celles-ci sont destinées à la fois aux militantes et militants des sections LDH d'Aquitaine mais également à ceux des régions voisines du Limousin et de Poitou-Charentes. Courant 2021, en outre, il a été convenu de les ouvrir à d'autres organisations partenaires de la LDH en région, en fonction des thèmes proposés.

Ces formations ont porté en 2021 sur :

- les migrations, avec les interventions de Catherine Wihtol de Wenden (CNRS), Olivier Clochard (laboratoire Migrinter de l'Université de Poitiers) et Paul Garrigue (LDH) ;
- les outils de communication numériques au service des sections, avec les interventions de Clotilde Julien, Lydia Martins-Viana, Virginie Péron, Anaïs Piot-Guell et de Julien Jabouin (LDH) ;
- les élections régionales et départementales ;
- la laïcité à l'heure de la loi « séparatisme », avec les interventions de Daniel Boitier (LDH) et de Dounia Bouzar (Vigie de la laïcité).

RENFORCER LES PARTENARIATS EN RÉGION ET ASSURER UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DE LA LDH EN RÉGION

Cet axe de travail du comité régional s'est traduit, courant 2021, par un renforcement de notre présence et de notre action auprès du Mouvement associatif de Nouvelle-Aquitaine (Mana), plus particulièrement par l'animation de la Coordination Justice et droits humains. Cette animation s'est appuyée sur un travail de sensibilisation et de plaidoyer d'une part en perspective des élections régionales et, d'autre part, autour du projet de loi renforçant le respect des principes de la République. Cela s'est aussi concrétisé par la déclinaison en région de l'Observatoire des libertés associatives, avec l'audition de Julien Talpin, corédacteur du premier rapport de cet observatoire. Ce travail sera poursuivi en 2022.

Un autre partenariat important est celui établi avec le réseau des cinémas indépendants de Nouvelle-Aquitaine (Cina), afin de démultiplier la collaboration entre les salles de cinéma et les sections locales de Nouvelle-Aquitaine. Ce partenariat sera consolidé et développé courant 2022. Un partenariat de même nature est à l'étude avec le réseau régional des librairies indépendantes.

Par ailleurs, la LDH Aquitaine bénéficie d'un siège auprès de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (depuis 2017), qui a été renouvelé en 2021. La représentante de la LDH Aquitaine

participe dans ce cadre aux travaux de la commission « Droits des usagers », en lien avec le groupe de travail national de la LDH « Santé - bioéthique ».

SUR LE TERRAIN, UN TRAVAIL TOUJOURS IMPORTANT DES SECTIONS ET FÉDÉRATIONS

Sur le territoire régional, de nombreuses sections ont développé des actions en direction des publics scolaires, notamment dans les Landes (fédération des Landes), que ce soit dans le cadre du concours des « Ecrits pour la fraternité », d'exercices de plaidoyers ou d'actions diverses de sensibilisation (« Je vote pour la première fois » sur le harcèlement ou sur Internet et les réseaux sociaux).

La fédération de Gironde a poursuivi son travail de coordination en matière de droits des étrangers, notamment dans le cadre de collectifs (EGM, RESF, mineurs non accompagnés - MNA...) et a relancé sa mobilisation sur la question de l'accès au logement et à l'hébergement. Cette double mobilisation s'inscrit dans un difficile dialogue avec la préfecture du département, que ce soit sur la gestion des étrangers et sur celle des squats ou bidonvilles (la Gironde étant l'un des départements de France le plus concerné par ce phénomène).

La section de Bordeaux s'est fortement impliquée dans l'animation de l'Observatoire girondin des libertés publiques et s'est mobilisée

sur le thème de la laïcité, dans le contexte d'examen du projet de loi « séparatisme ».

Beaucoup de sections ont entretenu un partenariat avec des salles de cinémas pour des projections-débats (notamment la section de Saint-Vincent-de-Tyrosse ou encore celles de Bordeaux, des Graves, du Médoc...).

La plupart des sections ont poursuivi leur travail d'accompagnement vers les droits pour des personnes étrangères en attente de régularisation, parfois en assurant des permanences (par exemple à Bordeaux et Saint-Vincent-de-Tyrosse).

Certaines sections se sont mobilisées sur des causes plus spécifiques : celle des prisonniers basques pour la section de Bayonne, celle des enfants détenus dans des camps en Syrie pour la section d'Arcachon-Val-de-l'Eyre, celle des prisons pour la section des Graves ou encore des violences faites aux femmes pour les sections des Graves et de Saint-Vivien-de-Médoc, celle des droits des personnes LGBT pour la section de Bordeaux, celle des dérives sectaires pour la section de Saint-Vincent-de-Tyrosse...).

Enfin, la section de Bordeaux a établi un partenariat avec une radio locale, pour laquelle elle apporte sa collaboration régulière à une émission sur des sujets en lien avec les thèmes de mobilisation de la LDH.

169 ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS



2 FÉDÉRATIONS :

- Allier
- Puy-de-Dôme

8 SECTIONS :

- Montluçon
- Moulins
- Le Puy
- Billom
- Clermont-Riom
- Issoire
- Pays Thiernois
- Saint-Eloy-les-Mines
- Combrailles

DROITS DES JEUNES MINEURS, MAJEURS ET MIGRANTS

Au sein de la section de Clermont-Riom, un groupe d'une douzaine d'adhérents de la LDH continue à assurer l'accueil aux permanences d'accueil et d'orientation juridiques et accompagne environ une centaine de mineurs qui, pour la plupart, ont été jugés majeurs par les services de l'aide sociale à l'enfance (Ase) après une « évaluation » totalement contestable, et se trouvent sans ressources ni hébergement. Certains sont en attente d'évaluation de leur minorité. D'autres n'ont pas encore été admis à déposer leur dossier de demande de prise en charge et se trouvent, eux aussi, sans aucune aide et sans hébergement. Pour ceux qui sont pris en charge par l'Ase, les conditions d'accueil se dégradent nettement. De nombreux mineurs isolés étrangers (MIE) sont simplement hébergés (et nourris) en hôtel sans accompagnement.

La section, avec le Réseau éducation sans frontières (RESF), accompagne les jeunes majeurs afin de faire aboutir leurs démarches administratives. Ils ont organisé plusieurs rassemblements devant la préfecture et ont obtenu une rencontre avec le préfet.

Des militants ont participé à un pique-nique solidaire avec des jeunes mineurs et majeurs étrangers qui a été organisé à l'initiative du RESF au jardin le Coq, à Clermont-Ferrand.

La ville de Clermont-Ferrand s'est déclarée comme ville pouvant accueillir les migrants afghans. L'association Cecler est chargée de cet accueil et RESF a demandé à rencontrer des représentants de la ville pour faire le point sur cette opération.

La section a reçu une invitation à participer à la plateforme numérique collaborative Réfugiés infos, initiée par la ville de Clermont-Ferrand, proposée pour donner de l'information simple et traduite aux personnes réfugiées et à leurs accompagnants. Elle propose :

- des fiches « Dispositifs » qui présentent les dispositifs visant à faciliter l'installation et l'intégration des personnes réfugiées en France. Ce sont essentiellement des actions associatives (formations, ateliers, programmes, etc.) ;
- des fiches « démarche » qui expliquent les différentes étapes des procédures administratives complexes (par exemple : ouvrir un compte bancaire, se marier, demander la réunification familiale, etc.) ;
- des fiches « annuaire » qui mettent à disposition des usagers différentes informations concernant une structure (activités, services, coordonnées, lieu d'accueil, etc.).

La section d'Issoire, quant à elle, poursuit son implication au sein du collectif Solidarité Issoire qui se structure autour de l'aide aux personnes en précarité, dont un certain nombre de migrants. Les participants au collectif se mobilisent pour un accompagnement le plus complet possible, au sein duquel plusieurs membres de la section s'impliquent (accès à la santé, scolarisation des enfants, démarches auprès de la préfecture, accompagnement des MIE, lien social...).

Elle suit également les dossiers d'un certain nombre de migrants au sein de la permanence interassociative qu'elle mène avec la Cimade : dossiers de renouvellement de titres de séjour, naturalisations, démarches de MIE (recours)...

Les autres sections de la région sont également actives pour défendre les droits des étrangers. La section LDH de Montluçon est intervenue dans l'instruction de dossiers de ressortissants étrangers, notamment une famille ukrainienne. La section de Thiers a concentré ses efforts autour des permanences juridiques, en 2021 elle en a assuré huit.

La section du Puy-en-Velay continue son activité d'accompagnement des migrants et plus particulièrement des jeunes étrangers travaillant dans des entreprises du Puy.

DROITS DES FEMMES

La LDH de Clermont-Ferrand est membre actif du collectif 8 mars et participe à l'organisation de ses activités, notamment la Journée du 25 novembre de lutte contre les violences faites aux femmes et celle du 8 mars pour les droits des femmes.

Elle a participé à l'organisation de la manifestation à l'occasion de la Journée mondiale pour le droit à l'avortement qui a eu lieu à Clermont-Ferrand le samedi 28 septembre.

DROITS DE L'ENFANT

La section LDH de Clermont-Ferrand participe au collectif d'organisations pour les droits de l'enfant (Code 63) afin de préparer le Forum des droits de l'enfant reporté en mars 2022. Les associations participantes au Code ont été invitées à formuler des propositions d'ateliers afin d'établir le programme du Forum. Le recrutement d'une personne en service civique est en cours pour assurer la préparation.

Dans le cadre de la campagne nationale pour la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre, la section disposait de cartes postales préparées par RESF à envoyer à toutes celles et ceux qui, à des degrés divers, ont pour mission de veiller à l'application de la convention, de la présidence de la République jusqu'aux divers élus locaux (députés, sénateurs, maires, préfets...). L'envoi massif de ces cartes (par courrier ou par mail) aux alentours du 20 novembre fut un rappel à ces destinataires de leur engagement de protection.

La section LDH d'Issoire est impliquée au sein du collectif d'organisation du festival des Solidarités, Festisol 2021 (annulé en 2020) avec, en partenariat avec les autres acteurs, la poursuite du Forum des associations au sein des établissements scolaires (collège Sévigné et collège les Prés). Cette année encore, des rencontres avec des élèves de 5^e ont été très positives, avec une grande satisfaction des élèves et des enseignants.

LUTTE CONTRE LES EXTRÊMES DROITES

La LDH de Clermont-Ferrand Riom a participé à la création et l'organisation des activités du collectif de lutte contre les extrêmes droites qui a été mis en place suite à l'installation d'un local du Bastion social à Clermont-Ferrand. La mobilisation des militants associatifs et politiques locaux a contribué à la fermeture de ce local. Il milite actuellement contre l'implantation des groupuscules d'extrême droite.

Plusieurs réunions de préparation ont permis d'organiser une journée de formation sur les idées et les stratégies des extrêmes droites, le 7 décembre à Cournon.

La LDH du Puy-en-Velay a appelé à participer à la manifestation contre l'extrême droite le 5 février 2021.

DROITS DES GENS DU VOYAGE

La section LDH de Clermont-Riom participe au conseil d'administration de l'Association de gestion du schéma départemental des Gens du voyage (AGSGV63) depuis sa création en 2002. Cette instance accompagne actuellement les familles dans l'élaboration des projets d'habitat adapté.

Le schéma d'accueil des Gens du voyage va être révisé (il aurait dû l'être depuis 2018). Ce devrait être le cadre d'un meilleur respect de la réglementation par les services de la préfecture.

La section d'Issoire s'est, elle aussi, mobilisée en poursuivant son suivi et soutien au projet du conseil départemental, piloté par le Secours populaire, de l'action illettrisme/insertion sur une aire d'accueil des Gens du voyage.

La section du Puy-en-Velay a participé à la réunion consacrée à l'examen de l'accueil des Gens du voyage dans le département de la Haute-Loire.

DÉFENDRE NOS LIBERTÉS ET LUTTER CONTRE LES LOIS LIBERTICIDES

Depuis le mois de novembre 2020, la LDH de Clermont-Ferrand a initié une mobilisation pour défendre nos libertés au sein d'une coordination d'organisations associatives, syndicales et politiques. Elle a organisé huit manifestations et rassemblements contre les lois liberticides, et notamment la loi sécurité globale, à Clermont-Ferrand qui ont réuni plusieurs centaines, parfois des milliers de manifestants. Le représentant de la LDH a été désigné par les organisations pour une prise de parole unitaire.

Dans son numéro de novembre-décembre, la revue *Sans transition* a publié un article sur la vidéosurveillance à Clermont-Ferrand qui fait suite à un entretien réalisé avec le journaliste Guillaume Bernard.

La section d'Issoire a été sollicitée dans le cadre de la mobilisation contre la loi sécurité globale et s'est associée aux deux appels à manifestation (décembre 2020 et avril 2021) et pour l'appel du comité pour la reconquête des acquis sociaux et des libertés d'Issoire.

STOP PRÉCARITÉ

La section de Clermont-Ferrand a participé à la constitution du collectif Stop précarité.

Deux réunions en présentiel ont préparé un rassemblement le samedi 4 décembre, pour la Journée nationale de défense des droits des chômeurs et précaires. Un rassemblement a eu lieu à Clermont-Ferrand sur la place de Jaude.

LAÏCITÉ

La section de Montluçon a participé à la journée laïcité du 9 décembre 2021.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La section du Puy-en-Velay a suivi le dossier de construction d'une maison comportant une salle de prière à Saint-Jeurs. Après le début des travaux, la mairie a retiré le permis de construire. La section a pris contact avec le délégué de la Défenseure des droits.

461 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



3 FÉDÉRATIONS :

- Côtes d'Armor
- Finistère
- Morbihan

15 SECTIONS :

- Redon
- Rennes
- Saint-Malo et pays malouin

- Dinan – Pays dinannais
- Loudéac centre Bretagne
- Saint-Brieuc
- Trégor Goëlo
- Brest
- Morlaix
- Presqu'île de Crozon
- Quimper
- Quimperlé-Concarneau

- Lorient – Pays de l'Orient
- Ploërmel
- Vannes

Paradoxalement en 2021, au cours de cette année encore marquée par les restrictions liées à la pandémie, l'activité du comité régional a été dense.

LES RÉUNIONS DU COMITÉ RÉGIONAL

Outre les deux assemblées générales statutaires, le comité régional s'est réuni sept fois au cours de l'année 2021, dix fois en visioconférence et une fois en présentiel.

Au cours de ces réunions, outre les thèmes d'actualité, le comité régional a abordé les questions suivantes :

- l'avenir de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) lors de la réunion en présentiel à Loudéac ;
- la loi séparatisme avec la participation du président de la LDH, Malik Salemkour ;
- l'état d'urgence sanitaire et ses conséquences sur les libertés individuelles (passe sanitaire) ;
- l'avancement des réflexions des groupes de travail régionaux (sur l'environnement et le handicap principalement).

LA FORMATION

Depuis plusieurs années, le comité régional de Bretagne propose des actions de formation aux sections afin de former ses militants et de développer les actions militantes. Le plan 2020 ayant été perturbé par les premiers confinements, les journées de formation se sont étalées sur 2020 et 2021.

En 2021, trois temps de formation ont été proposés :

- une formation à l'utilisation de la plateforme partage, espace interne de travail collaboratif pour les militants de la LDH, à Vannes en septembre ;
- une formation sur le travail d'aide auprès des MNA, à Concarneau en septembre ;
- une formation sur les questions d'environnement, à Saint-Brieuc en novembre.

INSCRIPTION DANS LES RÉSEAUX

Au cours de l'année 2021, la présence de la LDH dans les réseaux régionaux s'est confirmée. Deux représentants du comité régional ont

participé aux réunions du collectif Alerte, qui travaille sur l'exclusion, et de la Fédération des acteurs sociaux (Fas). Cette présence permet de nourrir le débat interne au comité régional sur les questions liées à la pauvreté et aux droits économiques et sociaux.

Enfin, en 2021, la demande d'adhésion au Mouvement associatif de Bretagne a été formulée auprès de ce mouvement et sera effective en 2022.

L'INITIATIVE DE LA SECTION DE LOUDÉAC

À la suite des élections municipales de 2020, la section de Loudéac a publié un document de quatre pages intitulé « Des outils pour une démocratie locale vivante ». Ce document, destiné à la population mais aussi aux nouveaux élus municipaux et communautaires, présente de manière simple et efficace les principales règles du fonctionnement d'un conseil municipal, les différentes modalités d'implication des citoyennes et citoyens dans les affaires qui les concernent et des conseils intitulés « les clés de la réussite ».

Ce document a été diffusé sur le territoire de la section Loudéac-centre Bretagne et servira en 2022 pour des débats à l'occasion des trente ans de la loi sur la démocratie locale.



Ligueurs et ligueuses de Bretagne lors d'une journée de formation sur l'environnement.



5 SECTIONS :

- Bourges
- Châteauroux et Indre
- Tours Indre et Loire
- Blois – Loir-et-Cher
- Orléans-Loiret

Le comité régional de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) de la région Centre a défini deux axes de mobilisation régionale pour l'année 2021.

Il s'agit, d'une part, de la lutte contre la construction du centre de rétention administrative (Cra) à Olivet, et du suivi des mobilisations des intermittents avec occupation des théâtres au printemps de cette année.

La lutte contre la construction du Cra est menée au sein du collectif Colere qui se compose d'associations de lutte pour les droits des migrants, de la Cimade, l'Asti, le Gisti et des antennes locales des syndicats FSU, Solidaires, etc. A noter que la Cimade détient les habilitations dans de nombreuses régions pour le soutien dans les Cra. Son action et ses rapports font référence dans la lutte contre la rétention administrative.

Deux rencontres importantes ont marqué cette année. Celle en présentiel du maire de la commune d'Olivet, Matthieu Schlésinger, et celle, en visioconférence, de la députée Stéphanie Rist, tous deux membres de la République en marche (LRM). Nous avons exposé nos points de vue sur les dérives du droit que constitue l'enfermement de personnes qui n'ont commis aucun délit. Nos interlocuteurs se sont certes déclarés sensibles aux arguments humanitaires mais peu enclins à les soutenir autrement que par des paroles de vigilance qui ne les engagent guère.

Deux manifestations ont été organisées en 2021. La première, en mars, qui a été rejointe par les intermittents du spectacle a permis de réunir cinq cent personnes dans une ambiance à la fois festive et militante.

La seconde avec une déambulation à vélo.

D'autres événements sont en projet : une exposition proposée par la Cimade « A l'intérieur c'est l'enfer » qui se compose de six photographies grand format de personnes ayant séjourné dans un Cra et de leurs témoignages audio accessibles via un QR code...

Un événement filmé est prévu le samedi 2 avril 2022 autour de la construction et de la destruction d'un mur symbolique de tous les Cra et accompagné d'un appel à démolir tous les Cra de France.

La LDH a été présente au côté des intermittents, notamment lors de l'occupation du théâtre d'Orléans, à la fois dans l'action d'occupation mais aussi dans la réflexion sur la place de l'art dans les droits de l'Homme.

La section de Châteauroux est très active sur de nombreux fronts. Elle tient en particulier une permanence juridique hebdomadaire qui traite un grand nombre de dossiers. Une relation étroite avec la préfecture permet un suivi mais force est de constater que la dématérialisation entraîne des difficultés croissantes dans le traitement des dossiers.

A la demande du conseil départemental de l'accès au droit de l'Indre (CDAD), la LDH 36 a signé, en août, une convention avec le CDAD et les directeurs de la maison centrale de Saint-Maur et du centre pénitentiaire de Châteauroux et le directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Indre (Spip).

L'objectif est de permettre aux détenus étrangers en fin de peine, aux détenus prêts à sortir, aux détenus ayant

un souci d'ordre administratif lié au renouvellement de titre, de papiers, d'avoir les informations nécessaires afin que leur demande aboutisse dans les meilleurs délais.

La LDH est également intervenue à la maison centrale de Saint-Maur (cent soixante-douze détenus à ce jour) à sa demande et au centre pénitentiaire de Châteauroux (trois cent soixante-quinze détenus à ce jour) deux fois par mois le lundi après-midi.

En 2021, la section a tenu cinq rencontres au centre pénitentiaire auprès de douze personnes et a organisé deux rencontres à la centrale de Saint-Maur auprès de six personnes (une ayant refusé de nous rencontrer).

La section est essentiellement sollicitée pour l'aide à la délivrance de titre de séjour ou de passeport. Parfois il s'agit d'IDTF. La section a saisi la préfecture et attend des réponses pour sept situations particulières.

La section de Bourges, outre l'intervention remarquée pour la Journée de la paix, le 11 novembre, à Vierzon, a travaillé sur des fiches « Droits et libertés » mises à disposition dans le hall d'exposition de la mairie de Bourges dans le cadre d'une exposition du même nom et qui a été présentée du 10 décembre 2021 au 5 janvier 2022.

L'exposition est exportable dans d'autres départements en ou hors région. Les tableaux ont été réalisés sur des thématiques propres à la LDH : droit au logement, droit au travail, fracture sociale, liberté de circulation, migration transfrontière, avenir climatique, etc.

La section de Tours, malgré la pandémie, a pu mener un certain nombre d'actions.

- création d'un compte Twitter pour la section, d'une liste de diffusion mail, mise en place d'une connexion Zoom pour suivre les réunions de section à distance et ainsi améliorer la communication au sein de la section et auprès du public ;
- intervention à TV Tours, le 4 février 2021, pour présenter les actions de la section ;
- présence de la section à la manifestation contre la construction d'un Cra, à Orléans, le 27 mars 2021 ;
- action auprès de la préfète concernant la restriction des libertés des résidents d'Ehpad ;
- soutien à Maati Monjib, universitaire franco-marocain, incarcéré au Maroc, puis libéré au cours de l'année ;
- enquête sur le respect de la législation relative à la

vidéosurveillance urbaine en Indre-et-Loire ;

- participation à la manifestation unitaire « Mobilisation nationale unitaire large contre l'extrême droite, le racisme et les atteintes aux libertés » du 12 juin 2021 ;
- animation d'une soirée CNP aux Studios, le 23 septembre 2021, sur le thème « Coronavirus et politique » ;
- intervention à la soirée CNP du 21 octobre aux Studios sur le thème « La table de Jeanne-Marie, on appellerait ça de l'utopie ? » ;
- démarchage des écoles et centres culturels du département pour qu'ils participent au concours des « Ecrits pour la fraternité » à destination des enfants et des jeunes, et en 2021 sur le thème de l'environnement ;
- prêt de l'exposition BD « Croquer les droits de l'Homme » à la Ligue de l'enseignement ;
- participation à la Journée des migrants organisée par la ville de Tours ;

- aide juridique individuelle prodiguée à une dizaine de personnes.



Exposition « Droits et libertés » de la section de Bourges, tableau 3 : Migrations transfrontières.
« Toute personne a le droit de quitter tout pays y compris le sien et de revenir dans son pays » article 13 de la Déclaration universelle de 1948.

127 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



6 SECTIONS :

- Troyes et Aube
- Charleville
- Vouziers
- Châlons-en-Champagne
- Reims
- Chaumont

L'accompagnement des étrangers a mobilisé les énergies des ligueuses et ligueurs champardennais de multiples façons : festival Migrant'scène à Charleville, interventions scolaires à Troyes et Châlons, pétitions, manifestations, permanences d'accueil, accompagnement devant les instances... Jusqu'à la formation juridique et au soutien psychologique des militants confrontés à des situations dramatiques, les expulsions de jeunes étrangers dès leur majorité s'étant multipliées cette année.

Cette activité a été jalonnée de manifestations pour les droits et libertés, la défense des services publics déjà affaiblis et fortement impactés par la crise sanitaire, des Gens du voyage, jusqu'aux marches pour le climat et au soutien des militants de Bure. Deux modalités d'action méritent un éclairage particulier.

LES 150 ANS DE LA COMMUNE



En cette période chargée en revendications multiples, particulièrement pour les droits des femmes, marquer cet anniversaire était une évidence en Champagne-Ardenne. Chaumont a participé à une

journée de commémoration au musée de Vroncourt, village natal de Louise Michel où, institutrice, elle a mis en œuvre des méthodes pédagogiques innovantes. Dans les Ardennes, la Maison d'activités rurales et solidaires (Mars) de Boultaux-Bois et la section de Vouziers se sont associées.

Dans la grange de la Mars, Eléonore Zielinski a créé une exposition intitulée « Les Communardes », ouverte au public tout le mois de juin. Huit panneaux (Communardes dans les provinces / Activités et rôles des Communardes / Communardes et barricades / Les combattantes de la Commune / Les Communardes face à la répression / Les revendications des Communardes / Portraits de Communardes / Mythes et représentations anti-communardes) traitaient de l'activité multiforme et foisonnante de nombreuses Communardes au travers de portraits de femmes moins célèbres que Louise Michel mais tout autant engagées : Léo André, Elizabeth Dmitrieff, Paule Minck, Nathalie Lemel, Alix Payen, Victorine Brochet...

Inaugurée en musique avec une chorale révolutionnaire, cette exposition s'est terminée sur une soirée-débat « La Commune d'hier à aujourd'hui ». La LDH avait invité Françoise Dumont, présidente d'honneur, à co-animer la soirée avec Eléonore. Après avoir retracé le contexte historique de la Commune, période peu relatée dans les manuels scolaires, Eléonore



Eléonore Zielinski et Françoise Dumont

a détaillé les multiples formes de participation des « Communardes », depuis les clubs d'où ont émergé des propositions pour une société égalitaire, juste et solidaire aux premières lignes des combats. Françoise Dumont a ensuite évoqué les étapes ultérieures des revendications féministes jusqu'aux mouvements actuels, dans un échange vivant avec la quarantaine de personnes présentes.

L'exposition a ensuite été exploitée par un groupe de scouts laïques.

LA SENSIBILISATION DES ENFANTS ET DES ADULTES : LE SAVOIR-FAIRE DE LA SECTION DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

La section a fait participer trois classes au concours des « Ecrits pour la fraternité » dont le sujet de l'année était l'environnement autour de la citation « *Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* » d'Antoine de Saint-Exupéry.

Le lancement du projet consistait en une présentation de la LDH et des dix-sept objectifs de développement

durable. Suite au changement de dates de vacances, l'action n'a pas pu aboutir avec les deux classes du collège Notre-Dame-Perrier.

Par contre, la classe de CP de Compertrix a finalisé un livre. Les enfants en ont fabriqué le papier puis écrit le texte. La classe a été récompensée par un diplôme et un jeu de société. Un article a été écrit et diffusé sur le site de la mairie.

La semaine de la poésie a donné lieu à une autre action sur le thème des « Ecrits pour la fraternité ». En collaboration avec la bibliothèque municipale Georges Pompidou, la section a fait travailler les enfants sur l'héritage et la transmission de notre planète. Les enfants ont créé de courtes poésies qui ont habillé un arbre en carton.

La section a également participé à la journée banalisée « Paroles d'accueil et d'exil » auprès de six classes de 3^e du collège Victor-Duruy de Châlons-en-Champagne. Au préalable, les jeunes ont été nourris par un film documentaire *Lyon-Comakry : le défi des migrations* de Hammady Cherif Bah et par la

rencontre du journaliste Raphaël Krafft, dont ils ont lu le livre *Les enfants de la Carée*. Puis les bénévoles de la section ont animé un atelier d'écriture qui a donné lieu à un concours sur le thème de l'exil. La remise des prix a eu lieu à la bibliothèque municipale.

La LDH châlonnaise adhère au collectif « Cités en Champagne pour la solidarité internationale ». Elle a participé au festival de rattrapage en juin sur le thème « La solidarité citoyenne et la crise sanitaire » puis à celui de novembre sur « L'énergie durable pour tous ». Un jeu de présentation de l'engagement associatif a été élaboré à partir de cartes provenant d'une écriture d'expériences. La LDH a contribué à l'élaboration de ce jeu et, pour rendre le stand attractif, elle a proposé une activité d'écritures sous la forme d'acrostiches.

Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec Artisans du monde, un jeu memory sur les femmes qui ont marqué l'histoire a été installé dans la boutique ADM à l'occasion de la Journée des droits des femmes.



Oeuvres réalisées
dans le cadre du concours
des « Ecrits pour la fraternité »



1 SECTION :

- Ajaccio et Corse

L'HOMMAGE À MICHEL TUBIANA

Comme pour toute la Ligue des droits de l'Homme (LDH), la section Corse et ses ligueurs ont perdu un grand militant, une conscience aigüe des combats à mener, un repère essentiel. Pour les ligueurs de Corse, Michel était un ami. Son discernement à comprendre le monde et sa générosité militante à le partager, André Paccou, délégué régional LDH de Corse, les a remémorés dans l'hommage qu'il lui a dédié et que Malik Salemkour, président de la LDH, a lu lors de l'hommage national organisé à Paris. Les mots saisissants de Michel pour capter un état de la société corse dans la tribune « Antoine Sollacaro, un homme révolté contre toutes les formes d'injustice » en 2012 y ont été rappelés pour leur clairvoyante actualité.

CONTRE L'ARBITRAIRE ET LA JUSTICE D'EXCEPTION – POUR LE RESPECT DU DROIT ET L'APPLICATION DE LA LOI¹

Plus de vingt années après les faits, **l'hypothèque antiterroriste** demeure avec la situation des trois prisonniers condamnés dans le cadre de l'assassinat du préfet Erignac : Alain Ferrandi, Pierre Alessandri et Yvan Colonna. Tous trois sont en droit d'accéder à une liberté conditionnelle. **La raison d'Etat l'emporte**, la loi ne s'applique pas et le traitement par l'exception continue de peser entretenant **des malentendus et des tensions entre l'Etat et la Corse**.

Fin décembre 2020, le Premier ministre a renouvelé le maintien du statut de détenu particulièrement signalé (DPS) pour Alain Ferrandi et Pierre Alessandri, leur ôtant toute perspective de réinsertion sociale et familiale. Engageant une mobilisation pour le refus de la prison à vie, la LDH en association avec l'Ora di u ritornu ont organisé une manifestation pour le rapprochement d'Alain Ferrandi et de Pierre Alessandri. A cet appel, 3 000 personnes se sont rassemblées à Corte pour le respect du droit et l'application

de la loi, pour la levée des DPS et le rapprochement familial. La section a rappelé que **la perpétuité sans fin est incompatible avec l'humanisme et l'Etat de droit démocratique**.

A l'automne, la Cour d'appel de Paris ayant prononcé le refus de transfèrement de Pierre Alessandri dans une prison en Corse, la section a de nouveau interpellé sur la situation de ce prisonnier, d'Alain Ferrandi et d'Yvan Colonna à travers une tribune « Contre la perpétuité sans fin, le respect du droit » signée par l'ensemble du bureau et publiée dans la presse régionale.

Sur cette question, nous nous sommes adressés aux candidats pendant la campagne des élections territoriales puis aux élus pour les appeler à renouveler au plus vite la demande d'un rapprochement en Corse de Pierre Alessandri et d'Alain Ferrandi, comme les élus de la précédente mandature, en y associant Yvan Colonna, conditionnable en juillet. Nous avons également exprimé le souhait que les courants politiques qui n'étaient plus représentés à l'Assemblée de Corse se joignent à nouveau à cette demande qui relève de la simple justice et du respect du droit.

LA CORSE ENTRE VOLONTÉS D'ÉMANCIPATION ET TUTELLE DE L'ETAT

Les relations entre la Corse et l'Etat sont marquées par une difficulté, qui perdure, à reconnaître et organiser la diversité. Pèsent les réserves à prendre en compte le fait démocratique de l'élection de la majorité territoriale nationaliste depuis 2015 et d'entreprendre un dialogue constructif sur d'autres fonctionnements démocratiques possibles à l'échelle des territoires et entre l'Etat et les territoires « aux marges ». Ces relations ont pour conséquence de maintenir une logique de rapport de force entre la Corse et la République.

Il s'agit toutefois de ne pas s'enfermer dans un face à face et d'œuvrer au développement démocratique de la société corse. Sur ce point, l'analyse de Michel Tubiana est restée d'actualité :

« Je pense que l'Etat français porte de lourdes responsabilités et que son attitude a très souvent oscillé entre la démission et la lâcheté (...) Je ne pense pas que la critique aussi justifiée soit-elle de l'Etat puisse conduire à ne pas s'interroger sur les ressorts de cette société comme de toute autre société. J'ai le profond sentiment qu'aucune

solution ne peut se dessiner si la société corse ne porte pas son regard plus loin que sur la seule critique des agissements parfaitement condamnables de l'Etat. »

C'est en ayant à l'esprit cette double difficulté que la section est intervenue dans les débats. André Paccou, invité durant une semaine sur Alta Frequenza en février, a pu ainsi s'exprimer sur la situation corse pour en donner une analyse en termes de droits et de libertés.

POUR SUIVRE LES DÉBATS : LES URGENCES DÉMOCRATIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

La section a particulièrement contribué aux débats à l'occasion des élections territoriales, notamment par voie de presse. Elle s'est adressée publiquement aux candidats en rappelant qu'elles sont un rendez-vous politique majeur pour l'avenir économique, social et environnemental de la Corse.

Partant du constat d'une **mondialisation déréglée** qui exacerbe les rivalités, creuse les inégalités, **abîme les solidarités**, elle a alerté sur les **idéologies sécuritaires** et autoritaires qui se nourrissent de l'absence de droit et de la précarité.

Elle a notamment interpellé sur **le droit à un développement non nuisible** aux humains et à tous les êtres vivants en s'opposant à la monopolisation de l'économie par quelques-uns – évolution récente en Corse – et en renonçant au modèle de l'étalement urbain et de la rente touristique.

Elle a souligné que face aux **défis majeurs de la régression des droits et du désenchantement démocratique**, les élus auront à garantir au mieux tous les droits à tous les citoyens.

Pour répondre aux tentations de repli sur soi et sortir d'un face-à-face inutile avec l'Etat, elle a appelé à investir les espaces politiques que sont les **espaces méditerranéens et européens** soulignant que l'avenir de la Corse ne peut se concevoir sans en tenir compte, que ce soit en termes de démocratie locale, de justice sociale, de paix et de fraternité.

Elle a salué les nombreuses **contributions d'associations** sur la lutte contre la précarité, le logement, la santé, le foncier, les questions environnementale et agricole. Elle a dit la nécessité pour les élus de prendre en compte ces expressions de la société

1. Rapport écrit avant la mort d'Yvan Colonna assassiné en prison en mars 2022. Resté dans le coma pendant plus de vingt jours, son statut DPS a été levé puis sa peine suspendue. Suite aux mobilisations et affrontements qui ont suivi, le Premier ministre a acté la levée du statut DPS de Pierre Alessandri et d'Alain Ferrandi, puis leur rapprochement en Corse a été annoncé pour la mi-avril.

civile et d'accorder la plus grande importance à la parole des citoyennes et des citoyens installés durablement en Corse, quels que soient leur lieu de naissance ou leur lignage pour donner ainsi un sens nouveau au peuple corse, à sa communauté de destin.

Si à l'issue des élections, l'**extrême droite** n'a pas obtenu de représentation à l'Assemblée de Corse, la section demeure vigilante quant à l'attractivité qu'exercent le Rassemblement national (RN) et Eric Zemmour sur une partie importante de la société corse. Nous ne pouvons oublier les manifestations racistes et xénophobes qui l'ont secouée ces deux dernières décennies. Lors de la venue d'Eric Zemmour en Corse la section a été associée à un appel de 250 personnalités pour refuser son idéologie raciste, sexiste et homophobe. Elle s'est exprimée par voie de communiqué rappelant ses condamnations pour provocation à la discrimination, elle a dénoncé ses discours de haine et le danger de ce candidat qui n'en finit pas de jouer sur les peurs et les ressentiments, de vouloir démolir l'humanisme.

POUR L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS ET L'ACCÈS AU DROIT D'ASILE EN CORSE

La section s'inquiète de la multiplication des **vies brisées par les obligations de quitter le territoire français (OQTF) et les refus de titres de séjour** pour des femmes isolées, des étudiants, des familles résidentes depuis plusieurs années. Elle dénonce ces pratiques inhumaines et arbitraires. En ce sens, des solidarités existent même si elles ne sont pas organisées. Les personnes témoins du sort des personnes étrangères en situation d'exclusion manifestent leur incompréhension et leur solidarité notamment par leur aide matérielle.

La section, si elle ne peut s'occuper du suivi des situations indignes faites aux sans-papiers, est en lien avec des associations telles la Cimade ou Forum réfugiés pour construire un réseau de solidarité.

La Corse dans la méditerranée est au cœur de la crise humanitaire et politique de l'accueil des exilés. **L'arrivée à Porto-Vecchio d'une famille originaire de Syrie** dans un voilier conduit par un ami allemand en a témoigné. Nous avons agi en solidarité avec la mairie de Porto-Vecchio, le député de la circonscription et les habitants qui ont accueilli ces personnes. La prise en charge irrégulière de ces personnes par l'autorité préfectorale qui a empêché leur accès à l'information et au droit d'asile nous dit ce qu'il en est du traitement des étrangers par l'administration et l'Etat. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises par voie de presse pour dénoncer les

conditions dans lesquelles elles ont été placées. Nous avons de fait rappelé ce qu'il en est de la politique de l'Etat en Corse en l'excluant du dispositif d'accueil national, en l'écartant de la procédure d'asile.

NOS SOLIDARITÉS

Aux côtés des acteurs de la société civile en Corse

Pour les droits effectifs des femmes, pour l'égalité des droits de chacune et de chacun quel que soit son genre, nous étions présents à Bastia lors du rassemblement, le 7 mars, à l'occasion de la Journée internationale des **droits des femmes**.

Avec la pandémie et la fermeture des lieux culturels, la situation de la culture et de ses acteurs s'est précarisée. En **solidarité avec les artistes** nous avons manifesté à Ajaccio et à Bastia.

Pour la **justice sociale et environnementale**, nous avons participé aux marches pour le climat et exprimé notre soutien à l'association Global Earth Keeper qui s'est mobilisée à plusieurs reprises face à des atteintes à l'environnement et à la biodiversité.

La section a soutenu l'association Inseme mobilisée aux côtés des enfants malades et de leur famille pour la prise en charge du second accompagnant lors de leurs déplacements médicaux sur le continent. Il s'agit d'une mesure de justice sociale, d'**égalité pour l'accès aux soins** particulièrement fragilisée en Corse.

La section s'est exprimée sur des **conditions carcérales indignes** : après le suicide par pendaison d'un détenu en détention provisoire à la prison de Toulon, et à la demande de ses avocats, pour la remise en liberté d'un homme atteint d'une maladie incurable et décédé peu de temps après sa sortie de prison.

Nos solidarités s'expriment au-delà de la Corse en direction des populations et des peuples de la méditerranée tant il nous paraît évident d'être aux côtés de victimes et nécessaire de tisser des liens militants avec celles et ceux qui partagent les combats pour les droits et libertés.

Aux côtés des artisans de la paix au Pays basque, la section demeure solidaire de leurs mobilisations pour un processus de paix, de leur engagement pour le règlement de la situation des prisonniers en accord avec le respect des victimes.

EDUCATION POPULAIRE AUX DROITS DE L'HOMME

En 2021, nous avons poursuivi le travail en direction des lycéennes et lycéens en organisant en partenariat avec l'Académie de Corse la **4^e édition**

des plaidoiries pour les droits de l'Homme. Plus de 40 jeunes ont présenté leur plaidoirie à Ajaccio et Bastia sur les thématiques retenues : liberté de la presse, droit à l'éducation, droit d'asile. Ce sont des membres du bureau de la section avec des avocats ligueurs qui sont intervenus en classe en amont des prestations des jeunes. Tous ont été récompensés, notamment par des livres grâce au don des éditions Albiana. 9 d'entre eux ont été récompensés par un séjour à Paris, avec une visite de l'Assemblée nationale où ils ont été accueillis par les députés de Corse et un parcours de Montmartre au Père Lachaise sur les traces de la Commune de Paris à l'occasion de son 150^e anniversaire.

La présence de la section contribue aussi au **travail de mémoire**. Nous avons participé à une conférence-débat à Cuttoli Corticchiato sur le **bagne des îles du Salut en Guyane** où un aïeul du maire de la commune avait été déporté au début du 20^e siècle. L'occasion de rappeler un des combats historiques de la LDH. Ce fut aussi l'occasion d'évoquer son combat fondateur pour la réhabilitation d'Alfred Dreyfus, accusé de trahison pour avoir livré des documents secrets à l'Empire allemand, déporté sur l'île du Diable et condamné au bagne à perpétuité.

La section s'est exprimée par la voix de Francine Demichel pour le 150^e anniversaire de la Commune à travers sa tribune « **Les deux sens de l'histoire : Napoléon et la Commune** ». Francine y ouvre ainsi son propos : « *Commémorer ne veut pas dire nécessairement honorer inconditionnellement, mais renvoyer aux débats d'historiens. La France que j'aime, c'est plus celle de la Commune que celle de Napoléon, plus celle de Louise Michel que celle d'un régime esclavagiste, misogyne, détestant les écrivains – hommes comme femmes – pillant les richesses des autres peuples.* »

La Corse n'échappe pas aux désordres de notre monde. Elle est en grande souffrance sociale avec plus de 20% des corses qui vivent sous le seuil de pauvreté. Elle est une terre convoitée par ceux qui n'y voient qu'une manne touristique. Elle est aussi secouée par la xénophobie et le racisme. Les espérances démocratiques sont mises à mal. Pourtant, la Corse reste une société en quête de reconnaissance de sa singularité dans l'espace politique français et de repères dans la mondialisation. Les droits de l'Homme, au fondement de la citoyenneté et de la démocratie, constituent ici comme ailleurs une arme du futur.

110 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



5 SECTIONS :

- Besançon
- Dole
- Lons-le-Saunier
- Vesoul
- Belfort

CRÉATION DE LA SECTION DE LONS-LE-SAUNIER, JURA

A l'initiative de membres des Gilets jaunes du Jura et de rencontres avec le délégué régional et un membre de la section de Dole, la section Sud-Jura a été créée à Lons-le-Saunier, ville préfecture, le 28 août 2021. Le souhait de ses membres est d'œuvrer à la diffusion et propositions d'applications de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH), la lutte contre les abus de pouvoirs, et la défense des libertés et des droits

ACTION DES SECTIONS

Les sections franc-comtoises sont toutes engagées au sein de divers collectifs :

- Collectif pour la Paix – Vesoul ;
- Lutte contre les lois sécuritaires – Jura ;
- Soutien à la Palestine – Besançon, Dole ;
- Collectifs féministes – Besançon, Dole ;
- Laïcs et pour toutes, soutien et accompagnement des étrangers et des migrants par des actions autonomes, permanences de la section de Belfort et au sein de collectifs tel Accueil citoyen des réfugiés (ACR) pour la section de Dole.

La section de Belfort a une longue tradition d'interventions dans le milieu scolaire, par le biais du concours des « Ecrits pour la fraternité » et des actions en résidence au lycée Courbet (avril 2021).

La question des droits des usagers dans les différents secteurs de la santé a également mobilisé les

sections de Dole, au sein du collectif de défense de l'hôpital public, et Besançon.

CONFÉRENCE « FIN DE VIE » À BESANÇON

Pour notre association, les questions sur la fin de vie sont indissociables de nos réflexions sur le respect de la dignité humaine.

Soucieux d'avancer sur le droit à une aide à mourir, des échanges ont déjà eu lieu depuis de nombreuses années avec l'association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) et la LDH a adopté une résolution nationale sur ce sujet en mars 2020.

La section bisontine de la LDH et la structure départementale de l'ADMD (ADMD25) ont décidé d'organiser en commun une conférence sur la

législation qui régit actuellement la fin de vie dans notre pays mais également sur les législations et dispositions qui ont cours en Belgique et en Suisse.

Etaient invités madame Herremans, la présidente de l'ADMD Belgique, monsieur Bise, le coprésident de l'association Exit Suisse romande et monsieur Denis, président de l'ADMD France.

Cette conférence, qui s'est tenue en novembre 2021, a rassemblé près de deux cent cinquante personnes.



613 ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS



5 FÉDÉRATIONS :

- Aisne
- Nord
- Oise
- Pas-de-Calais
- Somme

25 SECTIONS :

- Château Thierry
- Chauny-Tergnier-La Fère
- Laon

- Pays soissonnais
- Saint-Quentin
- Cambrai et Cambrésis
- Dunkerque
- Lille
- Roubaix - Tourcoing - Vallée de la Lys
- Somain et l'Ostrevent
- Beauvais
- Compiègne-Noyon
- Creil Sud Oise
- Arras

- Boulogne-sur-Mer
- Calais
- Hénin-Carvin
- Lens-Liévin
- Montreuil-sur-Mer
- Saint-Omer
- Saint-Pol-sur-Ternoise
- Abbeville
- Amiens
- Le Crotoy-Rue
- Roye-Santerre

Le comité régional des Hauts-de-France veille à apporter une animation complémentaire, sans jamais entraver l'autonomie des sections. La couverture territoriale de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) fait l'objet d'une attention particulière des fédérations qui existent désormais dans chacun des cinq départements. Décrire l'activité de la LDH dans les Hauts-de-France, c'est à la fois parler des activités initiées par le comité régional et des activités développées par les sections et les fédérations.

TROIS INITIATIVES DU COMITÉ RÉGIONAL EN 2021

Exposition sur l'abolition de la peine de mort

Le groupe de travail sur l'abolition de la peine de mort s'est réuni une vingtaine de fois, pour élaborer :

- une exposition composée de vingt-cinq panneaux présentés sur des roll-up ;
- une conférence ;
- un livret d'accompagnement qui permet d'approfondir le sujet présenté ;
- un livret pédagogique qui livre des pistes de travail pour valoriser avec des élèves les suites de la visite de l'exposition.

Le travail a été animé par la responsable du groupe de travail, docteur en histoire, avec la participation de membres de diverses sections, pour la plus grande part des militants d'Arras et de Cambrai.

L'exposition, inaugurée le 19 novembre, à Arras, est désormais prête et doit circuler largement.

Concours de plaidoiries

L'année 2020 avait été particulièrement perturbée par la pandémie de Covid-19,

et la finale régionale avait dû être annulée. En 2021, l'activité a été maintenue partout où cela était possible. Un poste de chargé de projet a été créé pour consolider la démarche, à partir de la section de Compiègne-Noyon et de la fédération de l'Oise.

Ce concours présente les particularités suivantes :

- pas de dossier lourd à remplir. Tout élève ou jeune candidat est amené à défendre oralement un droit de l'Homme, devant une assemblée ;
- le sujet n'est pas imposé. Chaque candidat choisi librement le droit qu'il estime important et/ou particulièrement bafoué et qu'il souhaite défendre ;
- les membres du jury attachent de l'importance au fond et à la qualité de l'argumentaire, l'éloquence n'étant que l'un des critères d'appréciation.

Notre propos est, avant tout, de contribuer à la formation de citoyennes et citoyens capables de défendre une opinion argumentée. La prochaine finale régionale est programmée le 30 mai 2022, à Saint-Quentin.

Animer ou relayer des débats et des campagnes de sensibilisation

Avec le soutien notamment des sections de Boulogne-sur-Mer et de Roubaix, le comité a relayé la campagne nationale pour le retour des enfants toujours détenus dans les camps du Nord-est syrien. Cette campagne a pris la forme de courriers envoyés aux parlementaires, de rencontres avec des grands-parents d'enfants français toujours détenus en Syrie, de rencontres avec des décideurs et d'une réunion d'information en direction de l'ensemble des sections, avec la présence d'une témoin (grand-mère de plusieurs enfants

toujours détenus avec leur mère) et de Françoise Dumont, présidente d'honneur de la LDH et responsable nationale de la campagne.

ZOOM SUR QUELQUES ACTIVITÉS DES SECTIONS

Au titre des actions des sections, et conformément aux missions de la LDH, les actions suivantes se sont développées à des degrés divers sur l'ensemble de la région.

Des permanences juridiques se sont tenues durant toute l'année sous la forme de rendez-vous individuels ou dans le cadre de permanences (Lille, Roubaix-Tourcoing, Dunkerque, Boulogne, Saint-Omer, Beauvais, Compiègne-Noyon, Creil, Saint-Quentin, Cambrai).

Des interventions en milieu scolaire se sont déroulées à un rythme ralenti par le contexte sanitaire. Les interventions se fondent sur le principe d'une éducation à la citoyenneté.

Des interpellations des pouvoirs publics ont été conduites sous la forme de courriers de dénonciation adressés aux ministères, préfecture et communes sur des sujets aussi divers que la loi sécurité globale, le mal-logement, la vidéosurveillance...

Des rassemblements et manifestations, notamment contre la loi sécurité globale et la loi « Séparatisme ».

Des campagnes de dénonciation du programme du Rassemblement national se sont tenues sous la forme de tracts élaborés, notamment par la section de Lille, et distribués sur les marchés les lieux publics. Ces actions ont mobilisé un nombre important de militants.

Il n'est pas possible de tout présenter. A titre d'exemple, voici quelques actions significatives.

AIDER

Certaines sections sont particulièrement investies, seules ou dans le cadre de collectifs interassociatifs, dans l'aide directe aux migrants et aux personnes défavorisées.

Ainsi, la section du soissonnais s'est mobilisée sur les actions liées à l'accueil, à l'alimentation et à l'apprentissage de la langue française. Au cours de l'année 2020, des membres de la section ainsi que des sympathisantes et sympathisants ont préparé puis organisé des cours de français langue étrangères à la médiathèque et au local de la CGT avec quatre séances hebdomadaires pour vingt personnes apprenantes et dix enseignantes. A souligner que ces cours ont lieu en présentiel malgré les périodes de confinement.

Une aide financière de 361,30 € a été accordée fin 2020 par le Réseau des maisons d'écrivains dans le cadre du projet du centre de la francophonie pour l'achat de vingt-cinq manuels de cours. Des personnes apprenantes ont participé aux ateliers-théâtre organisés au sein du musée Alexandre Dumas avec le comédien Antonio Labati. Il y a eu aussi plusieurs sorties : visite du musée, participation au ciel lexical du futur centre de la francophonie. Les cours ont repris fin septembre 2021 avec les mêmes personnes enseignantes et une vingtaine d'apprenantes.

SUSCITER LE DÉBAT

C'est avec cette intention que la section de Lille a organisé, du 6 au 12 décembre, le « Forum des libertés », un événement remarqué qui a réuni, pendant une semaine, de nombreux participants autour de conférences et de tables-rondes sur le thème des libertés publiques. La section s'est organisée avec le concours de personnalités qui se sont emparées de thèmes comme la liberté de manifester, la liberté d'expression, les libertés académiques ou la défense du droit d'asile et des droits économiques et sociaux.

« *Parce que ces questions fondamentales sont l'affaire de tous les citoyens soucieux des libertés publiques, récemment mises à mal, par exemple par la loi de sécurité globale contre laquelle la LDH s'est mobilisée lors de l'hiver 2020-2021.*

Parce que les échéances électorales de 2022 justifient de placer au centre du débat politique et citoyen les questions que nous souhaitons poser avec celles et ceux que nous avons invités à intervenir au cours de notre Forum des libertés.

Parce qu'on ne peut laisser instrumentaliser la défense de libertés publiques comme la « laïcité » ou la « liberté d'expression » ou de libertés individuelles par des forces politiques dont les objectifs mettent ces mêmes libertés en péril.

Parce que nous devons nous faire entendre pour la Journée internationale des droits de l'Homme le 10 décembre 2021.

Parce que les libertés publiques sont notre bien le plus précieux et qu'il est temps de la réaffirmer. »

EDUQUER A LA CITOYENNETÉ

Des interventions en milieu scolaire sont organisées dans toute la région des Hauts-de-France. Elles ont pris un tour particulier dans le sud de la région où les sections se coordonnent et s'entraident sur cette démarche.

Pour dynamiser les actions d'éducation à la citoyenneté, la fédération de l'Oise a mis en place depuis quelques années un groupe de travail départemental intitulé « Groupe d'intervention en milieu scolaire » qui est ouvert à toutes les ligueuses et les ligueurs volontaires des trois sections de l'Oise. Il a continué de fonctionner malgré le contexte sanitaire.

Les sections interviennent principalement sur le plan géographique mais peuvent éventuellement renforcer les autres sections. On peut citer, parmi les actions développées dans ce cadre, plusieurs actions. De janvier 2021 à mai 2021, au lycée professionnel des Jacobins, à Beauvais, et à l'école hippique de Gouvieux, plusieurs interventions se sont déroulées dans le cadre du parcours d'éducation, de pratique et de sensibilisation à la culture (Peps) à l'initiative du théâtre de l'Orange sur le thème « Prise de parole autour des droits de l'Homme » en partenariat avec la section locale. La semaine du 22 au 26 mars 2021, des interventions ont été organisées au collège H. Baumont de Beauvais dans le cadre de la semaine contre le racisme sur le thème des discriminations. Avec les ligueuses et les ligueurs, plus de cent trente élèves ont échangé sur ce thème. Les 19 et 26 mars, ce sont des interventions en

partenariat avec l'association Sofia au lycée Cassini de Clermont sur le livre *Les cahiers de Janina* qui ont été déclinées. La prestation lecture publique et échange sur ce thème a ouvert un débat sur la littérature de résistance à la barbarie et sur la sanction internationale des crimes de masse (crime contre l'humanité et génocide). Le 11 mai, à Noyon, et le 27 mai, à Compiègne, la LDH a participé aux finales des plaidoiries des lycées.

Le groupe d'intervention se mobilise aussi régulièrement, et depuis plusieurs années, autour du concours des « Ecrits pour la fraternité ». Dès septembre 2021, l'inspection d'académie de l'Oise a été destinataire d'un courriel pour une diffusion dans tous les établissements scolaires de l'Oise. Parallèlement, la section a adressé la maquette de présentation du concours par courrier à tous les établissements scolaires de Beauvais.

DÉS DROITS POUR TOUTES ET TOUS SANS EXCLUSIVE

Si la question de l'accueil des migrants, notamment des mineurs non accompagnés, mobilise largement, aucun sujet n'est laissé de côté.

La section de Cambrai a ainsi, par exemple, présenté l'exposition « Quand l'âge vient », sur le droit des seniors, après avoir présenté d'autres expositions et conférences, notamment sur les droits des aidants.

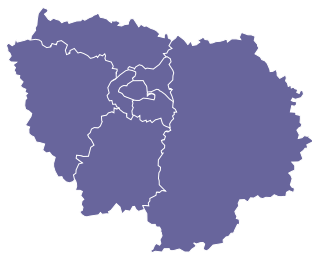
La défense des plus pauvres a été assurée en attaquant, avec le service juridique de la LDH, les décisions locales contre la mendicité ou sur le retrait des aides sociales facultatives.

La participation aux collectifs de défense des victimes de l'amiante est l'un des aspects de l'engagement de sections en faveur du droit à la santé.

Les sections se mobilisent régulièrement sur la défense du droit de femmes. Ce thème ainsi que la défense des personnes en situation de handicap, les minorités de genre, les discriminations en général, sont régulièrement traitées dans les concours de plaidoiries.

D'une façon générale, l'autonomie des sections, à laquelle nous restons très attachés, et la coopération en interne au niveau fédéral et régional, de même que la participation à des collectifs associatifs très divers, garanti l'adaptation des actions aux territoires et une grande diversité d'interventions qui, au final, reposent sur l'engagement et l'envie de faire des militants.

**2 029 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS**



8 FÉDÉRATIONS :

- Essonne
- Hauts-de-Seine
- Paris
- Seine-et-Marne
- Seine-Saint-Denis
- Val d'Oise
- Val-de-Marne
- Yvelines

60 SECTIONS :

- Evry Courcouronnes
- Les Ulis
- Massy-Palaiseau-Verrières
- Orsay
- Savigny-sur-Orge
- Vigneux-sur-Seine
- Antony - Bourg-la-Reine - Sceaux
- Châtenay Malabry
- Clichy-la-Garenne
- Colombes-Asnières
- Levallois-Perret
- Meudon Sèvres Clamart
- Montrouge Bagneux
- Nanterre
- EHESS
- Paris 10-11
- Paris 12
- Paris 13-5
- Paris 14-6-7

- Paris 15
- Paris 16
- Paris 17-8
- Paris 18
- Paris 19
- Paris 20
- Paris 9
- Paris Centre
- Fontainebleau Nemours
- Meaux
- Melun
- Serris Val d'Europe
- Aulnay-sous-Bois et 93 Nord Est
- Bagnolet les Lilas
- Bondy Noisy Rosny Bobigny
- Montreuil
- Pierrefitte-sur-Seine
- Saint-Denis Plaine commune
- Cercy-Pontoise
- Domont
- Magny-en-Vexin
- Montmagny - Vallée de Montmorency
- Sannois-Ermont-Saint Gratien
- Sarcelles
- Val d'Oise Sud Ouest
- Créteil Maisons Alfort
- Fontenay Nogent
- Fresnes
- Ivry Vitry
- Kremlin Bicêtre
- L'Hay-les-Roses Val-de-Bièvre
- Orly Choisy Thiais
- Plessis Treviso
- Saint Maur Bonneuil
- Villiers-sur-Marne
- Conflans-Sainte-Honorine
- Mantes-la-Jolie et Mantois
- Poissy
- Rambouillet
- Saint-Quentin-en-Yvelines
- Verneuil-sur-Seine

Il faut bien regretter pour cette année 2021 une baisse assez sensible (-7%) du nombre d'adhérents en Ile-de-France qui est actuellement de 1999. Si plusieurs sections s'interrogent sur leur dissolution ou fusion, plusieurs reprennent du « poil de la bête » et nous espérons que le contexte 2022 sera plus favorable à notre développement.

Signalons parmi les nombreuses activités des sections d'Ile-de-France, la poursuite du travail au sein des permanences d'accès aux droits, les interventions régulières dans les établissements scolaires à tous les niveaux et l'organisation de projections-débats. Elles ont su se montrer vigilantes et réactives face aux nombreuses atteintes aux droits que nous subissons tous azimuts.

Le comité régional d'Ile-de-France est animé par onze membres dont deux co-déléguées qui ont participé à toutes les réunions du Comité central.

Cette année encore, en raison du contexte sanitaire, c'est le comité régional d'Ile-de-France qui a

accueilli la convention nationale de notre association à l'Hôtel de ville de Paris.

Plusieurs séances d'échanges entre ligueurs ont été proposées : avec l'Observatoire de la vie associative, avec le groupe de travail « Etrangers & immigrés » et « Jeunesse et droits de l'enfant » de la LDH.

Et nous nous sommes efforcés de relayer dans la région les initiatives nationales : accueil des nouveaux adhérents pour une meilleure connaissance de l'association, initiation à l'utilisation de la plateforme Partage et, enfin, en renfort de notre participation au groupe de travail sur l'« Avenir de la LDH », organisation de quatre soirées pour faciliter les débats et formaliser des propositions. D'autre part, le comité a participé à la mise en place d'un nouveau groupe de travail « Droits et libertés dans le monde », comme cela avait été souhaité lors du dernier congrès.

Nous avons aussi autant que possible participé aux mobilisations

régionales, notamment au sein du collectif « Bouge ta préf », en tenant un stand pour commémorer l'abolition de la peine de mort en France et demander son universalité, en demandant le retour immédiat des enfants retenus en Syrie et de leurs mères, ou en soutenant le service public de santé.

La réflexion sur l'avenir de notre association, qui devrait marquer une étape importante lors du prochain congrès, nous semble porteuse d'espoirs pour faire progresser nos valeurs dans un monde somme toute plutôt hostile.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Retrouvez les coordonnées
des sections et l'agenda
de leurs actions à venir sur :
WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/

290 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



3 FÉDÉRATIONS :

- Aude
- Gard
- Hérault

13 SECTIONS :

- Carcassonne
- Limoux
- Narbonne et Narbonnais
- Mende Lozère
- Perpignan - Pyrénées-Orientales
- Alès

- Nîmes
- Uzès et Sainte-Anastasia
- Bédarieux Grand Orb
- Béziers
- La Salvetat-sur-Agout
- Montpellier
- Sète et Bassin de Thau

Les actions mises en œuvre en 2021 par les sections de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) du Languedoc-Roussillon mettent en relief la diversité des thèmes de réflexion et de mobilisation et la variété des modes d'intervention.

A BÉZIERS, RAPPELER LES FONDAMENTAUX SUR LES DROITS

Lors de la Journée internationale des droits de l'Homme, le 10 décembre, la section a célébré par une conférence-débat l'anniversaire de l'adoption par l'Onu, en 1948, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH), un des principaux textes de référence pour la LDH. Cette rencontre a été organisée avec la Colonie espagnole, lieu majeur de débats, de spectacles et de fêtes.

A BÉDARIEUX, ÉCHANGER SUR LES DROITS LORS DE CINÉ-DÉBATS

Joindre l'agrément de la découverte d'un film, documentaire ou fiction, avec un échange sur la situation qu'il raconte : la section de Bédarieux a déployé cette formule avec une série de ciné-débats. A son programme : *Femmes d'Argentine* (Juan Solanas) sur le droit à l'avortement, *Slalom* (Charlène Favier) sur les violences sexistes en milieu sportif, *Des hommes* (Lucas Belvaux) sur les guerres coloniales, *Un pays qui se tient sage* (David Dufresne) sur les violences policières, *Le char et l'olivier* (Roland Nurier) sur l'histoire de la Palestine, *Debout les femmes* (François Ruffin et Gilles Perret) sur les travailleuses précaires.

DANS LES VILLES DE LA RÉGION, DÉFENDRE LES DROITS ET LES LIBERTÉS

Deux lois ont suscité de fortes mobilisations, pendant plusieurs semaines, avec des manifestations et autres initiatives largement unitaires.

La loi sécurité globale attaque les libertés fondamentales, notamment en élargissant les pouvoirs de surveillance des forces de l'ordre, en renforçant les prérogatives des agences de sécurité privées, loin d'un service destiné à la population.

La loi « séparatisme », devenue « loi confortant les principes de la République », constitue, avec sa conception dévoyée de la laïcité, une grave menace sur la liberté d'association.

A GRISSAN, ENTREtenir LA MÉMOIRE DES MIGRANTS DISPARUS EN MÉDITERRANÉE

La section de Narbonne et du Narbonnais a étudié, puis lancé une idée : inscrire dans les mémoires les migrants disparus en mer, vingt-cinq mille personnes depuis 2014. Elle a proposé qu'une stèle soit installée près du rivage. La commune de Gruissan apporte son appui, de même que SOS Méditerranée, la Cimade et le collectif Accueil migrant(e)s de Narbonne. Soutien financier public et dons de particuliers se conjuguent pour assurer la conception et la réalisation du monument.

A SÈTE, SE MOBILISER POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

La LDH amplifie sa contribution à la défense des droits environnementaux. Ainsi, dans plusieurs sections, les ligueuses et ligueurs ont participé à des actions, aux côtés d'autres organisations. A Sète, le collectif « Climat Thau » a orchestré une manifestation pour la justice climatique et contre les projets et les politiques contraires à la prise en compte du dérèglement climatique.

A MONTPELLIER ET AILLEURS, SENSIBILISER LA JEUNESSE AUX DROITS

Bénéficiant de l'agrément du ministère de l'Éducation nationale pour intervenir dans les établissements scolaires, la LDH propose des rencontres avec des collégiens et des lycéens et organise le jeu éducatif « Laïkos » pour des écoliers. Divers sujets touchant aux droits sont abordés : laïcité, libertés fondamentales, égalité, discriminations, égalité entre les femmes et les hommes. Avec l'appui de deux volontaires du service civique, la section de Montpellier a ainsi réalisé trente-six interventions.

A PERPIGNAN, DÉFENDRE LES PLUS VULNÉRABLES

La section de Perpignan - Pyrénées-Orientales est intervenue, en février 2021, dans le cadre d'une action au col de Banyuls pour protester contre la fermeture du col qui empêche les réfugiés de circuler. De nombreux militants du collectif de soutien aux

sans-papiers étaient présents, il y avait cent vingt personnes dans une ambiance déterminée.

La section participe depuis deux ans à une action pour les Gens du voyage et à toute la procédure pour agir à faire évoluer le Schéma départemental sur l'accueil des Gens du voyage.

En avril 2021, la section a participé à la saisine contre la loi sécurité globale, un de ses membre est allé à Paris devant le Conseil constitutionnel pour attendre les résultats de cette saisine portée par une douzaine de villes et participer à la conférence de presse.

Elle a également participé à la préparation du Forum sur le logement, en septembre, avec Fathi Bouaroua du Collectif 5 novembre de Marseille, Madani Marzuk du Dal de Nîmes, Antoine Bazin d'Utopia 56 de Toulouse, Delphine Neven chercheuse à l'Odenore (Grenoble).

La LDH 66 s'est particulièrement impliquée dans la préparation et l'organisation de la manifestation régionale à l'occasion du congrès national du Rassemblement national (RN) le 3 juillet 2021, avec l'appel « Ensemble disons Non à l'extrême droite ».

96 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



4 SECTIONS :

- Brive Corrèze
- Guéret Creuse
- Limoges
- Rochechouart

BRIVE-CORRÈZE

La section a mené en 2021 de nombreuses actions sur les différents champs thématiques de la LDH. Les permanences d'accès aux droits ainsi que l'accompagnement et le soutien des étrangers en situation irrégulière, migrants et demandeurs d'asile, en partenariat en particulier avec le Réseau éducation sans frontières (RESF), ont pu être maintenues malgré la situation sanitaire.

Une exposition sur les droits des enfants a été mise en place à la médiathèque des Chapélies, avec un travail conjoint mené avec l'école Thérèse-Simonet. La section a porté le sujet de l'abolition de la peine de mort en France, à l'occasion du quarantième anniversaire, au travers d'une projection-débat au campus universitaire du film *Robert Badinter, la vie avant tout*. La section a également organisé une projection-débat du film *Nous le peuple*, sur la thématique laïcité/citoyenneté, d'une part pour quatre-vingts lycéens, et d'autre part en soirée pour tout public. La section a participé au forum des associations ainsi qu'à la cérémonie du 10 décembre en commémoration de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH).

LIMOGES

Le travail avec « Chabatz d'Entrar » s'est poursuivi, notamment sur la situation des expulsés du squat avenue de la Révolution et la nécessaire mise à l'abri de familles de migrants dont des mineurs non accompagnés (MNA). L'engagement contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme se poursuit, avec en particulier la mise en œuvre du

partenariat avec le CSP Limoges (très impacté par les mesures sanitaires d'où un démarrage plus lent que prévu et souhaité) ainsi que l'organisation d'une conférence-débat « Lutter contre le racisme, débats et enjeux d'aujourd'hui » avec les interventions de Fabienne Messica et Nadia Doghramadjian, coresponsables du groupe de travail « Discriminations, racisme et antisémitisme » de la LDH. La section a par ailleurs participé à diverses manifestations (loi sécurité globale / réformes anti-sociales, etc.) et à la saisine citoyenne du conseil constitutionnel contre la loi sécurité globale.

ROCHECHOUART

La section de Rochechouart s'est investie dans diverses actions, notamment en lien avec la sensibilisation du jeune public. Elle a mené des interventions en milieu scolaire et participé au concours des « Ecrits pour la fraternité » sur le thème de l'environnement. Elle a également participé au forum des associations, à un débat sur la laïcité, ou encore à diverses commémorations.

INTERVENTIONS CONTRE LE RACISME EN LIMOUSIN

Les trois sections actives du Limousin sont impliquées de longue date auprès des jeunes publics, scolaires ou autres.

La section de Limoges a eu dans ce domaine une activité très continue à partir de 2012, avec près d'une centaine d'interventions, pour l'essentiel sur le racisme et les

discriminations, mais aussi toutes sortes de thèmes liés au mandat de la LDH, ceci en son nom propre ou dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue de l'enseignement pour son opération « Jouons la carte de la fraternité ».

En 2021, le coup de frein évident apporté par les confinements et protocoles Covid-19 s'est trouvé contrebalancé par une sollicitation du CSP Limoges voulant agir contre le racisme, et le racisme dans le sport, avec la campagne #noracism, largement relayée par la presse. Cette initiative s'est traduite par une conférence de niveau national, une participation au jury du concours de plaidoirie Eloquentia, ainsi qu'une série d'interventions dans des établissements scolaires pour les sections de Limoges et Rochechouart. A Limoges, onze d'entre elles se sont faites avec la participation active de jeunes joueurs Espoir, de la chargée de communication ou du directeur. Ce partenariat nouveau a été une occasion de repenser nos actions, renouveler nos méthodes et, sans surprise, la présence des jeunes sportifs, vus un peu comme de grands frères, s'est avérée fortement facilitatrice pour les échanges.

La séquence s'est soldée par une après-midi de formation tout public à la lutte contre le racisme, organisée au Conseil départemental par la section Limoges et animée par Nadia Doghramadjian et Fabienne Messica, autour de la brochure sur le racisme nouvellement rédigée par le groupe de travail « Discriminations, racisme et antisémitisme ».

236 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



3 FÉDÉRATIONS :

- Meurthe-et-Moselle
- Moselle
- Vosges

6 SECTIONS :

- Longwy
- Nancy
- Metz
- Epinal agglomération
- Gérardmer
- Remiremont

DÉFENDRE LE DROIT DES ÉTRANGERS

Toutes les sections de la Lorraine se sont engagées dans l'accompagnement des personnes demandeuses d'asile, réfugiées, mineures non accompagnées (MNA) pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Elles agissent pour promouvoir la solidarité.

Accès des mineurs non accompagnés à une protection sociale, juridique, à un accompagnement éducatif et à la scolarisation

Les sections de Nancy, Epinal et Metz sont engagées dans l'accompagnement des MNA et ceci en lien avec les associations et les collectifs locaux actifs dans ce domaine (RESF, Casam, Fap, Welcome, Un toit pour les migrants...).

Accompagnement des étrangers dans leurs démarches pour l'accès aux droits

L'année 2021 a permis la reprise des permanences, après les mois de confinement en 2020.

- **A Metz et à Thionville**, nous avons assuré une permanence téléphonique quotidienne, puis deux fois par semaine à partir d'octobre. cinq cent quarante rendez-vous ont eu lieu en présentiel. Les demandes concernent essentiellement l'aide aux étrangers et, à la marge, des problèmes de racisme et de discrimination.

- **A Nancy**, quelques militants ont tenu une permanence hebdomadaire au Café social de Nancy quand la MJC était fermée. Des demandes ont également été traitées à distance par des échanges de mails quand c'était possible. La permanence a repris fin octobre à la MJC Desforges. Notre action principale a porté sur l'aide d'accès aux droits pour les étrangers, même si notre permanence ne leur est pas exclusivement destinée. Plus ponctuellement, nous avons été sollicités pour d'autres demandes (lettres de détenus). La section est inscrite dans le dispositif anti-discriminations mis en œuvre par la Défenseure des droits.

Un rassemblement devant la préfecture contre la dématérialisation exclusive des demandes de titre de séjour a été organisé à Nancy et des observations des vidéo-audiences de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) ont repris à Nancy.

- **A Epinal**, nous avons lancé une action médiatique, une pétition sur Change.org, qui a obtenu près de 20 000 signatures, pour un jeune majeur en apprentissage dans une entreprise du bâtiment à qui le préfet des Vosges avait délivré une obligation de quitter le territoire français (OQTF). *France 3, France bleu Vosges, télévision Vosges Matin* y ont consacré des articles ou reportages, sans succès. Le préfet des Vosges a fabriqué un sans papiers alors que ce garçon avait tout pour réussir.

Nous avons participé à deux grandes manifestations spinaliennes : la journée des associations et le festival Là-haut sur la colline.

Avec le collectif Migrants 88, nous établissons un rapport concernant l'hébergement des migrants par la préfecture, avec une analyse de chaque hôtel. Ce rapport a été remis courant février 2021.

Malgré le Covid-19, les permanences d'accès aux droits ont permis de traiter une soixantaine de cas.

Avec le collectif Laïcité 88 nous sommes intervenus une journée complète à l'Inspe d'Epinal auprès de soixante-dix étudiants pour leur parler des fondamentaux de la laïcité et des valeurs citoyennes de la République.

Nous sommes intervenus en juillet lors d'un important plateau de football à Golbey auprès des jeunes pour leur parler de racisme et de discriminations.

- **La section de Remiremont** a mis en place des permanences mensuelles le mardi matin.

Nous avons signé un partenariat avec la radio locale *RGM* et intervenons une fois par mois pour aborder des thèmes tels que : les violences conjugales, l'inceste, le harcèlement sous toutes ses formes. Nous amenons à l'antenne des sujets tels que la défense de l'environnement, etc. La section d'Epinal, à deux reprises, et celle de Gérardmer, une fois, sont intervenues sur la situation des personnes migrantes.

Nous sommes aux côtés de l'Ademat (défense du centre hospitalier), nous avons participé à leur côté aux manifestations (Remiremont et Paris) et aux distributions de tracts.

Nous avons été sollicités par cinq familles pour des dossiers divers.

Nous sommes également en contact avec Vosges nature environnement (VNE).

ACTIONS VERS LA JEUNESSE

« Ecrits pour la fraternité »

L'édition du concours en 2021 portait sur l'environnement autour de la citation « *Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* » d'Antoine de Saint-Exupéry. La crise sanitaire n'a pas permis de mener la participation habituelle. Toutefois, cinq établissements ont participé en Moselle et des prix ont été remis au niveau départemental et national.
Pour en savoir plus

Une classe de collège a participé en Meurthe-et-Moselle et une animation et une remise de récompense ont eu lieu.

NOURRIR LE DÉBAT CITOYEN

Lutte contre les discriminations

Plusieurs manifestations se sont déroulées contre les violences sexistes et sexuelles envers les femmes ou contre la haine et l'antisémitisme.

Dans le cadre de la lutte contre l'antisémitisme, la LDH a été représentée lors du procès à Metz autour de l'affaire d'une femme brandissant une pancarte « Qui ? » lors d'une manifestation. La manifestante a été condamnée à trois mois de prison avec sursis.

Lutte pour la défense des libertés

En Lorraine, les sections se sont mobilisées lors de manifestations contre la loi sécurité globale au

premier semestre 2021.

Un référé a été déposé à Nancy contre un périmètre interdit de manifestation mis en place par le préfet. La LDH n'a pas pu être représentée lors de l'audience (difficultés pour avoir rapidement l'accord du siège) mais était active dans ce domaine. L'arrêté du préfet a été annulé et la manifestation prévue a pu se dérouler sur le parcours prévu.

Torture et peine de mort

Nous avons participé au Forum de lutte contre la torture, organisé à Metz du 23 au 26 juin, et au cours duquel se sont déroulés des projections-débats, conférences-débats, et tables-rondes.

A l'occasion du quarantième anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France, une table-ronde et une projection-débat ont été organisées sur l'abolition universelle.

ACTION — PHARE RÉGIONALE

Plusieurs sections (Remiremont, Epinal, Metz) se sont mobilisées lors du procès à Bar-le-Duc des militants anti-nucléaires de Bure.

Enfin, les préoccupations environnementales commencent à faire leur place dans les débats régionaux : problème de l'eau à Vittel, d'une centrale à enrobé à Saint-Etienne-lès-Remiremont, du gaz de couche en Moselle...

457 ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS



4 FÉDÉRATIONS :

- Aveyron
- Haute-Garonne
- Hautes-Pyrénées
- Lot

14 SECTIONS :

- Ariège
- Auch et l'Isle Jourdain
- Gaillac
- Montauban
- Millau
- Rodez
- Villefranche de Rouergue - Decazeville
- Colomiers ouest toulousain
- Toulouse
- Lannemezan
- Tarbes Bagnères-de-Bigorre
- Cahors
- Figeac
- Martel

FORMATIONS RÉGIONALES

Au cours de l'année 2021, le comité régional de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) de Midi-Pyrénées a poursuivi la dynamique de formation à destination des militants d'Occitanie initiée précédemment. Deux axes ont été privilégiés :

- les interventions scolaires, avec une journée de formation et d'échanges d'expériences organisée à Montpellier avec Philippe Meirieu, spécialiste des sciences de l'éducation, pour permettre une réflexion partagée sur le sens et les enjeux de ces actions et faire évoluer nos modes d'intervention ;
- une formation sur la laïcité, organisée en visioconférence avec Jean-Michel Ducomte.

LDH EN RÉSIDENCE

En Midi-Pyrénées, les militantes et militants de la LDH interviennent auprès des jeunes afin de leur donner la parole autour de questions sur les valeurs de la République, la laïcité, le respect de l'autre, l'égalité filles/garçons.

Les sections LDH de la région accompagnent également des classes de différents niveaux dans la production d'œuvres pour les « Ecrits pour la fraternité », concours organisé par la LDH nationale autour d'un thème lié aux droits.

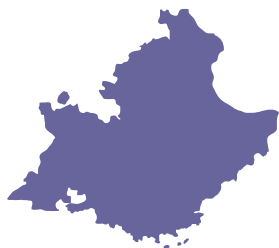
A travers ces deux modes d'intervention, les militantes et militants de Midi-Pyrénées rencontrent chaque année plusieurs milliers d'élèves du primaire à la terminale.

ACCÈS AUX DROITS POUR TOUTES ET TOUS

La LDH, sur l'ensemble du territoire, accompagne les étrangers et les personnes en situation administrative compliquée dans leur accès aux droits. Elle défend le droit à la scolarisation et à un hébergement digne pour tous les enfants et leurs familles, ainsi que le droit pour les élèves en formation générale ou professionnelle à poursuivre leur formation et leur vie en France. Les sections de la LDH, avec le réseau éducation sans frontières (RESF) auxquelles elles appartiennent, portent la campagne #DéconfinonsLeursDroits! dans les établissements scolaires, sur l'espace public et sur les réseaux sociaux pour sensibiliser aux situations des familles sans papiers. Aux côtés des collectifs d'écoles et des organisations partenaires, les sections de la LDH participent à l'organisation de nombreux événements avec et pour les familles sans papiers : petits-déjeuners ou goûters devant les établissements scolaires, expositions, rassemblements, stands...

PRISONS ET LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ

Plusieurs sections de Midi-Pyrénées sont engagées contre la construction de nouvelles places de prison, considérant qu'elle alimente une politique du tout carcéral et ne permet ni le développement de peines alternatives, ni une vraie réflexion sur l'accompagnement à la réinsertion. Depuis 2020, le groupe de travail « Prisons et lieux de privation de liberté », qui regroupe des militants de trois sections de la région (Rodez, Toulouse et Colomiers) s'oppose notamment à la construction d'un nouveau centre de détention à Muret. En 2021, plusieurs réunions publiques ont été organisées sur le sujet et l'opposition au projet s'est structurée en lien avec un collectif local.



22 SECTIONS :

- Digne-et-Vallées
- Manosque
- Antibes
- Cannes Grasse
- Nice
- Arles
- Aubagne La Ciotat
- Châteaurenard

- Istres ouest Provence
- La-Penne-sur-Huveaune Roquevaire-Pays d'Aubagne et de l'Etoile
- Marseille
- Martigues
- Pays d'Aix-en-Provence
- Vitrolles
- Draguignan

- Fréjus Saint-Raphaël
- Hyères
- La Garde
- Saint-Maximin
- Toulon - La Seyne
- Avignon Carpentras
- Pays d'Apt

FAIRE FACE À L'URGENCE SOCIALE

Face à l'aggravation de la pauvreté, de la précarité, du chômage, des conditions de logement, ou encore des difficultés d'alimentation plusieurs sections se sont investies sur le champ social.

C'est ainsi que Martigues se distingue par le remarquable travail de la Maison de l'hospitalité pour permettre à des exclus, des sans-abri, des expulsés du foyer Adoma, de dormir à l'abri et d'être accompagnés sur les plans administratif et juridique. Marseille s'implique toujours dans le domaine du logement, en particulier dans le Collectif du 5 novembre pour le relogement des personnes évacuées suite au drame de la rue d'Aubagne et dans le suivi de la mise en œuvre de la Charte des personnes délogées.

Terra Fecundis, une entreprise négrière : Châteaurenard alerte sur la situation des travailleurs étrangers détachés, que cette société espagnole loue ; leurs conditions de logement, d'alimentation et de soins sont particulièrement indignes, le droit du travail est bafoué. Des observateurs judiciaires de la LDH sont présents à l'audience du tribunal correctionnel de Marseille qui condamne en juillet 2021 les deux sociétés concernées à de très lourdes amendes et à l'interdiction définitive d'exercer l'activité de travail temporaire et de transport de personnes.

Des sections (Nice, Toulon) alertent sur les expulsions locatives quand d'autres (Aix, Toulon) participent à la Journée du refus de la misère le 17 octobre.

DIRE STOP À LA DÉRIVE SÉCURITAIRE

La défense des libertés publiques menacées par les violences policières et la dénonciation des projets de lois

liberticides ont concentré une grande partie de l'activité des sections.

De décembre jusqu'au mois de juin Arles, Aix, Cannes-Grasse, Marseille, Martigues, Nice et Toulon participent aux fréquentes manifestations et rassemblements contre les violences policières et contre la loi sécurité globale et la loi « confortant le respect des principes de la République ».

Marseille organise une visioconférence avec Michel Kokoreff « Violences policières, généalogie d'une violence d'Etat » et une autre avec les animateurs du groupe de travail national « Laïcité » sur la loi confortant les principes de la République. La section de Toulon La Seyne-sur-Mer écrit aux associations pour les inciter à dénoncer le « contrat d'engagement républicain » et aux parlementaires pour dénoncer le projet de loi sécurité globale. La section du pays d'Aix-en-Provence organise, le 5 juin, « Le printemps des libertés » et publie un nouveau numéro de ses *Echos* intitulé « Sécurité et libertés ». Nice s'investit dans l'Observatoire des droits et libertés avec le Mrap et le Saf.

ÉTRANGERS : FRATERNITÉ, SOLIDARITÉ, RÉGULARISATION !

La crise de l'accueil des migrants concerne notre région, en tout premier lieu à notre frontière avec l'Italie, dans le Briançonnais comme à Menton et à Tende. Les sections de Marseille, Toulon, Cannes et Nice (qui participent aux observations à la frontière et y constatent les nombreux refoulements et atteintes aux droits), en particulier, s'insurgent sur les conditions faites ensuite aux sans-papiers et à ceux qui les accompagnent dans les préfectures. Tout est fait pour les décourager.

Nice organise un rassemblement en la mémoire des quatre-vingt-

onze naufragés en Méditerranée et participe au rassemblement international « Toutes aux frontières, pour une Europe sans murailles ». Toulon projette le film *Un paese di Calabria* et organise un soutien à Mimmo Lucano, le maire de Riace.

La défense des mineurs non accompagnés (MNA), notamment étrangers, a mobilisé Toulon et Nice, tandis que Marseille s'émouvait auprès du Défenseur des droits de la mauvaise prise en charge des mineurs par le conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Nice a participé à une table ronde « La jeunesse en migration ».

Arles s'est investie dans l'aide aux réfugiés et sans papiers en organisant une table ronde « Quel accueil pour les migrants ? » et en impulsant la création d'un Collectif pour l'accueil des migrants (avec une dimension culturelle et festive) réunissant le Cada, Welcome, RESF et le Secours catholique.

Aix, Arles et Marseille viennent aussi à l'aide des Roms, notamment quand ils sont expulsés de leurs camps, mais aussi en accompagnement dans les domaines de la scolarité des enfants, du logement, de la santé et du travail. Cette action de longue haleine finit parfois par une bonne intégration des familles concernées, comme à Gardanne.

Plusieurs sections participent régulièrement aux cercles de silence organisés dans leur ville.

Nombreuses sont les sections qui suivent et accompagnent les migrants dans leurs démarches administratives, parfois dans la recherche d'un logement, d'un emploi, souvent dans la scolarisation des enfants et dans l'apprentissage du français. Nice, Arles, Draguignan, Istres, Manosque et Martigues déploient d'importants efforts en ce sens. Aix met en œuvre

avec la Cimade le dispositif ACCES. Marseille est particulièrement vigilante et active sur l'habitat indigne, qui concerne plusieurs dizaines de milliers de familles, dont de nombreuses d'origine roumaine ou bulgare occupant des squats et bidonvilles.

LUTTER CONTRE LE RACISME, LES DISCRIMINATIONS ET L'EXTRÊME DROITE

Les discours de haine sexiste, raciste et xénophobe se multiplient, exacerbés par tous ceux qui, à l'extrême droite et dans la droite dite républicaine, participent à cette surenchère.

Plusieurs sections (Aix, Arles, Toulon...) manifestent contre les violences de l'extrême droite.

Marseille dénonce les propos racistes du président d'une association de plaisance de Marseille qui se voit finalement condamné en décembre, la LDH étant partie civile.

À Aix, deux plaintes sont déposées par la LDH, l'une contre les affichages racistes et d'incitation à la haine raciale de Génération identitaire, finalement condamnée, l'autre contre une universitaire pour injure publique à l'égard des musulmans et des juifs, le procès étant reporté. Aix toujours participe aux manifestations contre une adjointe de la maire pour ses propos haineux et racistes à l'égard des populations d'origine arabe ; elle est contrainte à la démission.

DÉFENDRE LES DROITS DES FEMMES, TOUS LES JOURS !

La Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, et celle contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, ont été célébrées par plusieurs sections : Aix, Arles (avec Femmes solidaires et la Compagnie de l'Ambre), Avignon-Carpentras, Châteaurenard, Pays d'Aubagne et de l'Etoile et Toulon (qui recueillent des paroles de femmes pour l'une, et, pour l'autre, des témoignages de participants au combat pour les droits des femmes en région toulonnaise). Châteaurenard célèbre aussi en même temps la Journée pour les droits des enfants, avec une pièce « Paroles de gosses » et procède à des lectures.

Aix, en partenariat avec plusieurs associations féministes, organise, après la publication d'un mémento pour les femmes victimes de violences conjugales, un colloque d'une journée contre les violences faites aux femmes réunissant, à la faculté des lettres, deux cent

participants. La section a également réalisé un dépliant sur l'IVG.

LES DROITS DE L'HOMME INTERPELLÉS PAR L'URGENCE ÉCOLOGIQUE

Les droits de l'Homme sont interpellés par l'urgence climatique : si rien ne change, de façon significative, sur la façon dont les humains consomment les ressources de la planète, il n'y aura peut-être plus d'« hommes » pour parler de « droits » ! Dès aujourd'hui, la question de « nouveaux » droits apparaît brutalement : le droit de disposer d'une terre, d'une eau, d'un air, non pollués et en quantité adaptée aux besoins. Cet élargissement des droits, fondée sur la notion de « communs », s'oppose parfois violemment à des droits plus anciens, comme le droit de propriété et aux principes fondateurs des économies libérales, notamment le respect de l'initiative privée.

Compte tenu de l'urgence d'articuler droits de l'Homme et droit de l'environnement, les questions de l'écologie et du climat doivent mobiliser les sections, mais peinent en réalité à le faire.

Aix, Martigues et Toulon ont participé aux marches pour le climat, Aix participe au collectif Climat du Pays d'Aix et s'est joint à un rassemblement créatif, sous une forme ludique et artistique, organisé à l'initiative d'Attac, pour « une vraie loi climat ».

Pays d'Aubagne et de l'Etoile a projeté le film *Bigger than us*. Arles l'a également fait pour deux classes de 3^e.

ÉDUIQUER LES JEUNES AUX DROITS DE L'HOMME ET À LA CITOYENNETÉ

Le groupe de travail « Education » du comité régional Paca a invité la représentante de la Défenseure des droits à exposer tous les outils proposés par Educadroit.

Plusieurs sections participent habituellement aux « Ecrits de la fraternité » et/ou interviennent dans les établissements scolaires (Aix, Arles, Châteaurenard, Pays d'Aubagne et de l'Etoile). Châteaurenard a diffusé auprès des scolaires une carte-réponse leur permettant de s'exprimer sur « Quelle école pour demain ? » et a organisé le 9 décembre une conférence de Philippe Meirieu « Vers une éducation qui forme des citoyens... ». Marseille a développé un partenariat avec les masters de droit public fondamental et de pratiques des droits fondamentaux pour fournir des cas pratiques aux étudiants et en faire une restitution.

REVENDIQUER ET MANIFESTER ; PROMOUVOIR LES SOLIDARITÉS ; DÉBATTRE POUR PLUS DE DÉMOCRATIE

Nombreuses sont les sections qui ont organisé des débats publics et participé à des rassemblements et manifestations dans les périodes hors confinement.

Les sections ont consacré beaucoup d'énergie à la défense des libertés publiques.

Le soutien et la solidarité se sont manifestés particulièrement avec les migrants par la participation à la Journée internationale des migrants du 18 décembre (Toulon, Aix, Marseille, Martigues, Nice), et aussi en soutien à Mimmo Lucano.

Arles a monté plusieurs événements culturels : spectacle « J'ai trois mots à vous dire », réception de Mona Azzam pour son livre *Ulysse a dit* autour du thème des migrations, lectures et chansons autour des « Fusillés pour l'exemple ». Et aussi un débat « La Justice, un grand corps malade » avec Jean-Philippe de Garate, ancien magistrat.

Cannes a manifesté pour la défense de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) ainsi que pour une aire de grand passage pour les gens du voyage. Nice a organisé une table-ronde sur la reconnaissance faciale, Marseille des visioconférences sur la laïcité, le génocide des Tutsi, le transfert par Israël des palestiniens de Jérusalem. La section a également coorganisé une rencontre avec Jean-Louis Bianco sur le thème de la laïcité. Aix, des cafés citoyens sur les lois sécuritaires et sur la désobéissance civile. Toulon participe à la Marche des fiertés. Avignon-Carpentras manifeste pour les fusillés pour l'exemple.

Châteaurenard a programmé plusieurs projections-débats : *Une vie secrète* (de John Garano et Aitor Arregi), *Des hommes* (de Lucas Belvaux), *Un triomphe* (d'Emmanuel Courcol), *Le char et l'olivier* (de Roland Nurier).

Les rencontres cinématographiques des droits de l'Homme en Provence (Aix, Châteaurenard et Istres impliquées cette année) ont développé leurs deux dimensions : scolaire avec des interventions dans les collèges et lycées à partir d'un film, souvent un documentaire, et publique, proposant des séances de cinéma en salles dans plusieurs villes de la région.

519 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



10 SECTIONS :

- Angers
- Laval – Mayenne
- Le Mans
- Mamers
- Fontenay – Luçon – sud Vendée
- La Roche-sur-Yon
- Les Sables d'Olonne
- Noirmoutier nord ouest Vendée
- Nantes – Pays nantais
- Saint-Nazaire

Les vents mauvais de la pandémie nous ont frappé de plein fouet, nous obligeant à manœuvrer au plus près pour garder le cap de la défense des droits de toutes et de tous. Les ligueuses et les ligueurs ont essayé de barrer au mieux pour continuer à avancer lorsque les voiles militantes fasaient et pour éviter les déchirures lorsque le baromètre s'affolait.

Les activités des sections se sont maintenues, avec des hauts et des bas et de façon assez inégale selon les territoires. Les plus petites sections ont été particulièrement touchées par les difficultés de réunion et de communication.

Le comité régional a fonctionné comme espace d'échanges, de débats et de mutualisations entre les sections au travers de leurs représentants.

Il s'est réuni à cinq reprises, en comptant l'Assemblée générale constitutive. Deux de ces réunions ont été en grande partie consacrées à la démarche sur l'avenir de la LDH, sur le thème de la représentation territoriale. Une fiche de restitution, comprenant la proposition d'accorder le droit de vote au Comité central pour les délégués régionaux a été rédigée et envoyée au siège de la LDH.

Trois membres du comité régional ont participé à la convention nationale, événement statutaire, qui s'est déroulée à Paris et sont intervenus sur la base d'un texte préalablement adopté.

Entre temps, le bureau s'est réuni plusieurs fois, notamment pour préparer les réunions.

Le délégué régional et sa suppléante ont participé à toutes les réunions du Comité central, sauf une. Ils ont également participé aux réunions inter-délégués régionaux.

Le comité régional a co-organisé avec les sections initiatrices du Mans, de Nantes et d'Angers trois conférences-débat en visio.

Le comité régional a interpellé les candidats aux élections régionales sur plusieurs points :

- permettre un droit effectif à l'égalité d'accès aux soins en luttant contre les déserts médicaux ;
- garantir l'accès de tous les jeunes migrants à l'éducation ;
- supprimer les aides aux établissements scolaire hors contrats ;
- refuser l'usage d'outils biométriques ou de vidéosurveillance dans les établissements scolaires ;
- garantir l'accès de toutes et tous à un logement ou à un hébergement décent ;
- ne pas appliquer le dispositif de contrat d'engagement républicain prévu dans la loi confortant les principes de la République ;
- revenir sur les décisions prises par le conseil régional sortant de financement de l'armement des polices municipales.

La majorité sortante ayant été réélue, nous resterons vigilants et déterminés à réitérer nos demandes.

Deux objets de travail communs ont été définis et engagés, l'un sur les déserts médicaux, l'autre sur la laïcité au prisme du financement des établissements d'enseignement privé.

De façon transversale, il nous faut à la fois continuer à lutter sur le terrain pour la défense des droits dans tous les domaines, sur nos territoires et prendre en compte deux enjeux majeurs, deux menaces essentielles pour les droits de l'Homme :

- l'extension de la « banalité du mal » qui se répand comme un virus, grâce

à l'usage généralisé du mensonge et du mépris, amplifié par les réseaux sociaux. Le « trumpisme » gagne le vieux continent et pollue tous les champs : l'autre, l'étranger devient de plus en plus indésirable, la démocratie se délite, l'autoritarisme s'appuie sur la généralisation de la surveillance, le maintien de l'ordre se militarise, les inégalités nourrissent les ressentiments... ;

- les effets de l'exploitation sans frein des ressources et du modèle capitaliste de la croissance illimitée sur l'habitabilité de notre terre, particulièrement pour les plus vulnérables.

LES ACTIONS COMMUNES AUX SECTIONS

Libertés

La mobilisation contre la loi sécurité globale a continué en début d'année sur l'ensemble des territoires avec des manifestations organisées à Saint-Nazaire, Nantes, Fontenay, La Roche-sur-Yon, Le Mans, Angers... Cette mobilisation a été un facteur de renforcement de la place de la LDH dans les réseaux des acteurs locaux.

Un Observatoire des libertés s'est constitué sur Angers, à l'initiative de la section et avec l'appui de l'Observatoire parisien des libertés publiques et un autre est en gestation à Laval.

La section de Nantes a activement participé, avec les instances nationales, à la tenue de l'université d'été des mouvements sociaux qui s'est tenue à Nantes du 24 au 28 août et a rassemblé plus de trois mille personnes. Plusieurs membres des sections de la région et des observatoires des libertés y ont participé, notamment pour le séminaire organisé sur le thème : « Face à la répression et

à la surveillance généralisée, de la résistance à l'initiative ».

Les sections du Mans et de Laval ont organisé chacune un webinaire avec Arié Alimi, avocat et membre du Bureau national de la LDH, sur l'état d'urgence. La section de Nantes a organisé un webinaire avec Vanessa Codaccioni : « Des libertés entravées, une démocratie ébranlée ».

Lutte contre les idées d'extrême droite

Deux webinaires ont été organisés, par la section du Mans avec Philippe Corcuff sur « La grande confusion ou comment l'extrême droite gagne la bataille des idées », et par la section d'Angers, avec David Cayla sur « Les inégalités, terreau de l'extrême droite ».

A Nantes s'est créé un groupe de travail local composé d'organisations associatives et syndicales « Pour les libertés et contre les idées des extrêmes droites » auquel participe la section.

Laïcité

Un travail a été engagé au niveau régional sur la place des établissements privés et particulièrement sur l'extension et le financement de l'université catholique de l'Ouest (Uco), au Mans et à Laval notamment. Il sera alimenté par la conférence organisée par le Comité de vigilance laïque de la Sarthe auquel participe la section locale en mars 2022.

Santé

Un travail a été engagé au niveau régional sur la question des déserts médicaux et l'égalité d'accès aux soins. Compte tenu de l'absence de prise en compte de ce problème au niveau national, il a été décidé que le comité régional puisse émettre un vœu sur le sujet à l'occasion du congrès 2022.

Les sections de Saint-Nazaire et du Mans se sont particulièrement mobilisées sur les difficultés rencontrées par la pédopsychiatrie.

A Nantes, la section est mobilisée au travers du collectif nantais pour le droit à la santé et à la protection sociale pour toutes et tous.

Droits de l'enfant

La section de Saint-Nazaire est particulièrement mobilisée sur le sujet. Avec la section de Nantes, elle a envoyé un courrier d'interpellation des candidats aux élections départementales et un courrier au président du conseil départemental

intitulé « L'enfance : portion congrue des politiques publiques ».

Le collectif Romeurope, où est investie la LDH, a interpellé la Défenseure des droits sur le non accès de la moitié des enfants des bidonvilles de l'agglomération nantaise à l'école.

Droits des exilés

Les actions pour la défense des droits des exilés et particulièrement des mineurs se sont perpétuées.

Dans les différentes sections, des ligueurs se mobilisent de façon plus ou moins organisée pour apporter une aide notamment aux traitement des dossiers de demande d'asile ou de mineurs isolés.

La section de Nantes a malheureusement perdu un militant particulièrement actif sur la défense des droits des étrangers, Joseph Léna, qui a été membre du Comité régional pendant plusieurs années. Nous le regrettons beaucoup. De ce fait, depuis l'été, la permanence d'accueil droit des étrangers de la section de Nantes est fermée.

Comme écrit dans le rapport d'activité de Saint-Nazaire « *trouver un règlement digne des situations individuelles est de plus en plus compliqué face aux lourdeurs administratives et au souhait affirmé sur le plan gouvernemental de restreindre encore plus les droits des étrangers.* »

Différentes sections prennent part aux plateformes des Etats généraux des migrations (EGM), le Mans, notamment anime et réactive, sous cette forme, la coordination des acteurs sur le thème de l'accès aux droits.

Logement, hébergement

La section de Saint-Nazaire lutte pour la création d'un hébergement autogéré.

A Nantes, la section est investie dans l'action du large collectif « personne à la rue » qui porte ses fruits en terme de création par la mairie de nouvelles places d'hébergement.

Culture

Au printemps, plusieurs sections ont manifesté leur soutien au secteur culturel, particulièrement touché par les mesures gouvernementales, et se sont mobilisées autour des occupations des théâtres.

Interventions en milieu scolaire

Plusieurs sections participent à l'organisation 30^e édition du concours

des « Ecrits pour la fraternité ».

A Laval, deux élèves de quatrième ont été récompensés dans le cadre de l'édition précédente sur le thème de l'environnement. Pour Saint-Nazaire, deux classes de Trignac sont déjà inscrites. Des interventions dans un collège ont été assurées par la section de Noirmoutier.

Discriminations

Plusieurs sections, Le Mans (avec notamment des permanences téléphoniques et des interventions en milieu scolaire), Laval, Nantes sont engagées dans les semaines d'action sur les discriminations. Elles participent également à la plateforme nationale LDH Défenseure des droits.

A Nantes, la permanence d'accès aux droits a continué son activité.

197 ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS



2 FÉDÉRATIONS :

- Charente-Maritime
- Vienne

8 SECTIONS :

- Angoulême et Charente
- Niort
- La Rochelle
- Pays rochefortais

- Pays royannais
- Saintes
- Châtellerauld
- Poitiers

Le comité régional de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) de Poitou-Charentes et les sections ont traversé cette nouvelle année de pandémie en maintenant une activité soutenue. Si nombre de réunions ont pris la forme de visioconférences, les manifestations dans l'espace public et les réunions-débats sur des sujets sociaux et culturels ont pu être organisées dans des conditions presque normales.

Le comité régional s'est particulièrement réjoui de voir renaître la section d'Angoulême et Charente en sommeil depuis trop longtemps et d'accueillir en son sein le président de cette dernière, tant il est vrai que la défense et la promotion des droits de l'Homme et du citoyen dans le département qui vit naître Ludovic Trarieux, premier président de la LDH, reste tout autant qu'ailleurs de pleine actualité. Trarieux qui conduisit aussi, en juin 1899, une importante délégation internationale à Saint-Petersbourg pour convaincre le Tsar Nicolas II de ne pas porter atteinte à la Constitution du peuple finlandais.

CONTRE LES PROJETS DE LOI « SÉCURITÉ GLOBALE » ET « CONFORTANT LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS »

Pays rochefortais, Pays royannais, Saintes, Poitiers, Châtellerauld ont continué d'appeler aux manifestations organisées contre les deux projets de loi liberticides. Aux côtés de nombreuses associations, syndicats et partis politiques, les sections LDH ont fait entendre toute leur détermination à dénoncer ces atteintes aux droits fondamentaux.

C'est aussi en référence à ces thématiques que furent organisées des projections-débats à Saintes et à Châtellerauld autour du film *Un pays qui se tient sage*, que le webinaire sur « Les violences policières » initié par Angoulême et Charente dans une coopération entre les trois comités régionaux de la région Nouvelle-Aquitaine avec Jérôme Lambert, député, rapporteur de la commission d'enquête parlementaire relative à l'état des lieux, la déontologie, les pratiques et les doctrines de maintien de l'ordre, et Pierre-Antoine Cazau, président de la section de la LDH de Bordeaux et membre de l'Observatoire girondin des libertés publiques, a été très suivi, et que le webinaire sur « La laïcité aujourd'hui, enjeux et faux débats » proposé par Châtellerauld, avec Nicolas Cadène, a été élargi à toutes les sections.

MIGRANTS, RÉFUGIÉS ET SANS PAPIERS

Cette thématique est l'activité ordinaire des sections, très impliquées à des degrés divers et le plus souvent en coopération avec d'autres associations au sein de collectifs. Accompagnement, aide administrative et juridique, souci de l'accueil des personnes étrangères correspondent à l'activité commune des ligueuses et des ligueurs. On distinguera cependant la forte implication d'Angoulême et Charente dans l'hébergement social et les aides financières d'urgence pour les gens en grande détresse. Sans oublier les rassemblements à l'occasion de la Journée internationale des personnes migrantes, le 18 décembre.

CONTRE LES EXTRÊMES DROITES

Niort et Deux-Sèvres, Poitiers, Châtellerauld se sont mobilisées contre les extrêmes droites devenues plus visibles et arrogantes depuis la montée en puissance des opinions propageant le racisme, les discriminations, les violences et la haine. Toutefois les cortèges n'ont pas été à la hauteur des espérances dans la volonté de contrecarrer des mouvements dangereux pour la démocratie.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Châtellerauld, Poitiers, Angoulême et Charente, Niort et Deux-Sèvres étaient présentes pour protester contre les bombardements israéliens sur la Bande de Gaza et rappeler que le droit international doit s'appliquer aussi dans cette région du monde. C'est pour cette raison que Châtellerauld continue d'organiser, comme chaque année depuis vingt ans, conférence-débat et projection-débat au plus près de la Journée de solidarité avec le peuple palestinien.

ENFERMEMENT

Pays royannais, Saintes ont animé plusieurs ciné-débats sur le sujet. Angoulême et Charente, Poitiers, et le comité régional Poitou-Charentes restent aussi attentifs à l'expression des droits en prison et demandent la suppression des centres de rétention administrative.

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer

